

Origines

Ardéchoises



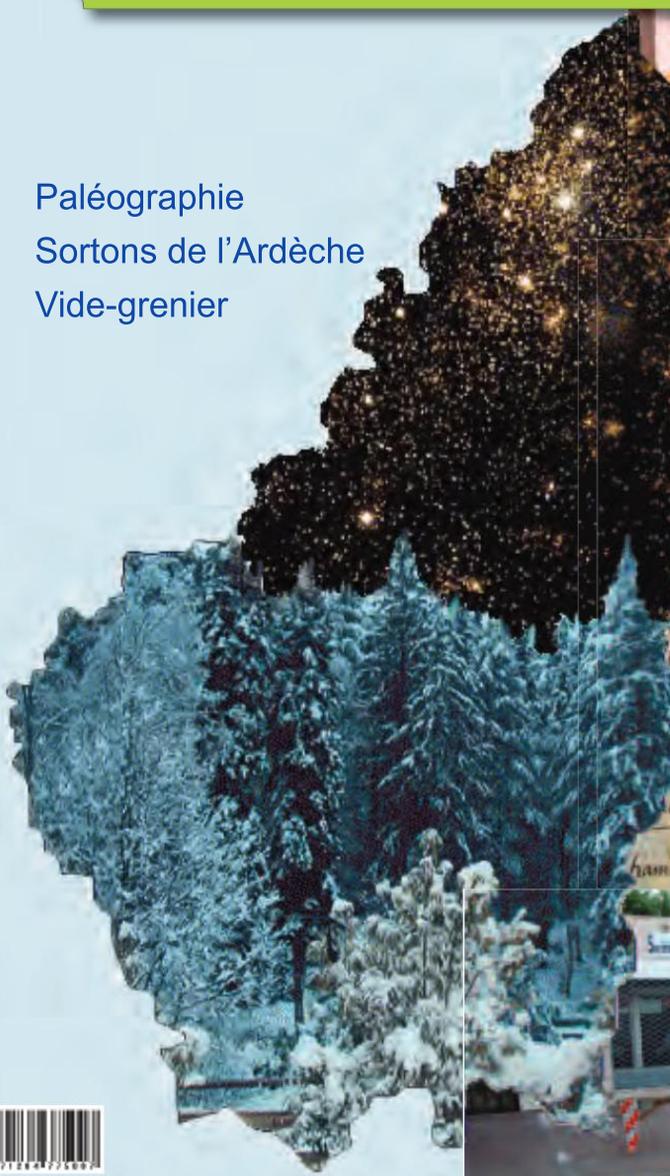
Auprès de mon arbre
Au pays des Ancêtres

N°72

Décembre 2014

Revue trimestrielle de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

Paléographie
Sortons de l'Ardèche
Vide-grenier



ORIGINES ARDÉCHOISES

REVUE GÉNÉALOGIQUE TRIMESTRIELLE
ÉDITÉE PAR LA SAGA

SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE GÉNÉALOGIE DE L'ARDÈCHE

Siège social : Archives Départementales de l'Ardèche - Place André Malraux - 07000 Privas

Adresse postale : SAGA BP N°3 07210 CHOMÉRAC

Tél 04 75 64 84 13 et 09 66 42 02 98

ORIGINES ARDÉCHOISES

Directeur de la publication

Henri SEVENIER
saga3@wanadoo.fr
Rédacteur en chef :
Jacques DUMAS
jerdumas1@free.fr

Comité de rédaction et de relecture

Marilyn BLANC, Brigitte BONNEFOI, Josiane CHAREYRE, Robert CHENIVESSE, Marie-Christine GIT, Hubert DALLARD, Bernard GINESTE, Nathalie MAILLET, Jean-Pierre PATTARD, Michel PONSERRE,

ORGANIGRAMME ASSOCIATION SAGA

Bureau

Président d'honneur **Michel GUIGAL**, Président **Henri SEVENIER**, Vice-présidents **Jacques DUMAS**, **Jean-Pierre PATTARD** Trésorière **Marilyne BLANC** Trésorier adjoint, chargé des déductions fiscales **Jean-Jacques CHOPARD**, Secrétaire **Claire BRUYÈRE**, Secrétaire déléguée **Josiane CHAREYRE**

Commissions

Recherches **René ARNAUD**, **Jean-Pierre BÉNÉFICE**, **Hubert DALLARD**, **Michel POLI**, **Madeline THEOULE** Registres période révolutionnaire **Patrice GUÉRIN**, **Freddy HOFFERT**, **Fernand PEREYRON**, **Bernard GINESTE** Registres de catholicité **Brigitte BONNEFOI**, **Patrice GUÉRIN**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET** Registres et lacunes des paroissiaux, reprise des BMS **Marilyne BLANC**, **Brigitte BONNEFOI**, **Claire BRUYÈRE**, **Robert CHENIVESSE**, **Jacques DUMAS**, **Patrice GUERIN**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Jacques TAVENARD** Décryptage des actes des notaires **Jacques BERGON**, **Robert CHENIVESSE**, **Alain ESTÉOULE**, **Robert PONTIER** Relevé, indexation et numérisation des contrôles des actes **René ARNAUD**, **Jean-Pierre BÉNÉFICE**, **Suzanne CHABAS**, **Hubert DALLARD**, **Nathalie MAILLET**, **Michel POLI** Reliures - Maintenance des registres **Hubert DALLARD**, **Fernand PEREYRON**, **Yves SERRE**, **Jacques TAVENARD**, **Régine VALLIER**, **Emile VALLIER** Minutiers des notaires **Jean-Jacques CHOPARD**, **Jacques BERGON**, **Brigitte BONNEFOI**, **Patrice GUERIN** Forums, Congrès **Robert CHENIVESSE**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET**, **Jean-Pierre PATTARD**, **Jacques TAVENARD** Informatique - Site Web, **Jacques DUMAS**, **Jean-Pierre PATTARD** Adhésions Abonnements **Jean Jacques CHOPARD**, **Hubert DALLARD** Secrétariat - expédition des registres **Hubert DALLARD** Antennes régionales SAGA, Paris-Idf **François CROZE**, **Alain ESTÉOULE**, **Georges DABOUSSIÈRE**, **Michel PONSERRE**

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

Hélène BOISSY-d'ANGLAS, **Brigitte BONNEFOI**, **Jacques BERGON**, **Claire BRUYÈRE**, **Josiane CHAREYRE**, **Robert CHENIVESSE**, **François CROZE**, **Jacques DUMAS**, **Daniel FERRADOU**, **Freddy HOFFERT**, **Jean-Pierre PATTARD**, **Henri SEVENIER**, **Philippe VARENNE** Photos **Jacques DUMAS**, **Freddy HOFFERT**, **Nathalie MAILLET** Couverture et illustrations **Jacques DUMAS**
Maquette **Jacques DUMAS**

N°72

Décembre 2014

Imprimé en France sur papier recyclé
Imprimerie Cévenole
Place Onclair - 07000 COUX
Dépot légal ISSN N° 1284 7754

Association SAGA

Adhésion annuelle : 15€

L'adhésion à l'association permet de bénéficier d'avantages spécifiques : prêt et envoi de registres à domicile, consultation gratuite de registres à notre bureau de Chomérac, aide à la recherche d'actes, participation au congrès annuel, rencontres, etc.
Tout courrier, demande d'inscription ou abonnement à la revue doivent être adressés à

SAGA
BP N°3
07210 CHOMERAC

Site Web SAGA



www.geneardeche.org
Email
saga3@wanadoo.fr

CONSULTATIONS DES REGISTRES

Sur place, au local de Chomérac

Lundi, mardi, mercredi, jeudi l'après-midi de 13h45 à 17h15

Prise de rendez-vous préalable auprès de **Hubert DALLARD**

04 75 64 84 13 ou **09 66 42 02 98**

ACCES AUX TABLES DES REGISTRES PAROISSIAUX

LES DONNES DE NOS TABLES SONT CONSULTABLES SUR

planete-genealogie.fr
heredis-online.com

Les images des actes paroissiaux, numérisées par la SAGA, sont en consultation libre sur le site des Archives Départementales du Conseil Général de l'Ardèche

IMPORTANT

Nous rappelons à nos lecteurs que tout courrier ou document concernant la revue doit parvenir à la Rédaction en précisant impérativement la destination sur l'adresse

SAGA, Revue "Origines Ardéchoises"
BP N°3- 07210 CHOMERAC

ou par Email : saga3@wanadoo.fr

Par courrier, si possible pour les textes d'une certaine longueur, sous forme dactylographiée ou imprimée, voire sous CD, à cause des problèmes de saisie informatique.

Par ailleurs, il est important, pour vos envois, de toujours préciser votre nom, éventuellement votre numéro d'adhérent, et dans toute la mesure du possible de signaler vos sources, afin que certaines personnes intéressées puissent s'y reporter.

Merci

La Rédaction



Cette période de fêtes est celle des cadeaux et des étrennes. Pourquoi ne pas offrir à un de vos proches, à un ami, une adhésion à la SAGA ? Nous vous proposons de parrainer une ou un nouveau venu dans notre association, moyennant un abonnement gratuit à notre revue. Pour les modalités, voir page 16.

Dans ce numéro, nous vous mettons à contribution pour une opération «vide-greniers» (page 9) afin de tenter de récupérer le maximum de documents pouvant intéresser les généalogistes.

Page 26 nous vous expliquons ce qui change avec l'arrivée d'Héredis-Online en remplacement de Planète généalogie.

Enfin, si 2014 a vu la commémoration du centenaire du début de la deuxième guerre mondiale, n'oublions pas que nous avons en France de nombreux vrais centenaires, sujet abordé page 12. Chères lectrices, chers lecteurs, avec la rédaction d'Origines Ardéchoises, nous vous adressons, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jacques DUMAS

Organigramme OA et SAGA
Adresses et Service d'Entraide

2

- 3 Editorial / Le mot du Président / Sommaire
- 4 Bonne année
- 5/8 Auprès de mon arbre : «Au pays des ancêtres» suite
- 9 Le courrier des lecteurs
Vide-grenier
- 10/11 Paléographie
- 12/13 Autant de temps (les centenaires)
- 14 Journées généalogiques de Nîmes
- 15 Charte des adhérents
- 16 Parrainage/abonnement
- 17 Pouvoir assemblée générale
Adhésion/abonnement
- 18 Accès aux données des BMS/Notaires
- 19 Sortons un peu de l'Ardèche
- 20/21 Mariages hors 07
- 22 La bouteille à la mer
- 23 Rencontres à Esclassan
Un monument aux mort pour Intres
- 24/25 Entretiens SAGA : Josiane CHAREYRE
- 26 Travaux au local de la SAGA
Rencontres de Saint-Laurent-en-Royans
Heredis-online remplace planete-genealogie
- 27 Remise de registres
Rencontres à St-Marcel-d'Ardèche
- 28 Journées européennes du Patrimoine
- 29 Antenne Parisienne
- Opération notaire
- 30 Calendrier

31

Modalité de prêt des Registres. Recommandations pour libellés de la rubrique "La bouteille à la mer"

Le mot du Président



Avec le changement d'heure et le retour de l'hiver, commencent les longues soirées, que nous essayons de meubler par diverses occupations. Peut-être allons nous opter pour la lecture, mettre à jour, sur nos logiciels, nos récentes découvertes généalogiques, ou tout simplement regarder une émission télévisée.

Peut-être allons nous, avec une pointe de nostalgie, nous remémorer les anciennes et inoubliables veillées de notre enfance. Comment ne pas se souvenir de ces départs crépusculaires pour se rendre au domicile de parents ou d'amis, distant de plusieurs kilomètres, à pied bien sûr, dans le froid et en empruntant de périlleux et sinistres sentiers. Quelle aventure !

Heureusement, à notre arrivée, nous étions récompensés de notre long périple par un bon chocolat chaud pour les enfants, infusion ou café pour les adultes, accompagnés du traditionnel pousse café*... !

S'ensuivaient alors de très animées et mémorables parties de cartes, dont les stratégies étaient largement commentées par les participants.

Pour nous les enfants, après les captivantes histoires racontées par un papy ou une mamie, nous nous amusons

aux divers jeux de société, tout en tendant une oreille discrète mais attentive aux propos tenus par les adultes.

Aux alentours des coups de minuit, la maîtresse des lieux invitait tout ce monde à se mettre à table pour goûter aux nombreuses charcuteries issues du récent sacrifice du plus gros des porcs de la ferme, arrosées comme il se devait, par de bonnes bouteilles de vin de la dernière cuvée*.

La douce chaleur dispensée par le feu de cheminée, mêlée au bouquet et au résultat de la dégustation des divers cépages, créait une joyeuse ambiance, prélude à d'interminables discussions, sur les dernières récoltes, les potins locaux, la politique, surtout en période électorale, sans oublier de louer les qualités et mérites des filles et garçons, de chacune des familles présentes, en âge de convoquer...

Enfin, arrivait le moment où les paupières ayant du mal à rester ouvertes, il fallait prendre le chemin du retour, éclairé par la faible lueur d'une lanterne à pétrole. Dure épreuve pour les plus jeunes d'entre nous, dont l'équipée se terminait souvent juchée sur les épaules d'un adulte.

Avec ce rappel de nos anciennes traditions et le plaisir que nous avons eu à les évoquer, je terminerai, en vous souhaitant, à toutes et à tous, au nom du Conseil d'Administration, de joyeuses fêtes, une bonne et heureuse année 2015, et surtout une excellente santé !

Henri SEVENIER

* A consommer avec modération.

LA SAGA ET ORIGINES ARDECHOISES
VOUS SOUHAITENT
UNE

bonne et heureuse année



2015



Au Pays des Ancêtres

Par Philippe VARENNE
suite

CHAPITRE IV LE NEZ EN L'AIR PROMENADES EN ARDECHE ou la démarche du candide

Le candide a nom Bernard Philippe VARENNE, il est né le 26 septembre 1945 à LYON 4^{ème}, il a été encouragé et affectivement soutenu par son épouse Josette LYARD car le voyage ne fut pas sans une juste et vraie émotion.

Des questions souvent sans réponse, de nouvelles questions.

Tout commence dans la nuit du 9 au 10 mai 2012 par quelques clics de souris au hasard, enfin presque, puisque mes enfants ne croient pas plus au hasard que moi. En deux jours il est établi que les VARENNE viennent de CHOMERAC ... et y retournent pour mourir (Louis 1831-1901 à Privas) ; quelques jours encore pour s'apercevoir qu'ils descendent en fait de ROCHESSAUVÉ.

L'arbre prend corps et traite aussi des branches BOUVANT d'abord, puis CONDAT ; la branche MAZE ayant été établie par Philippe MAZE. Retour et concentration sur la lignée VARENNE, suspicion de tenir là aussi un opposant au régime, à l'instar d'Annet BOUVANT.

Blockage jusqu'à la réception de l'acte de mariage du 7 juillet 1824 d'Antoine VARENNE et de Jeanne SIMONNE-PIVAL-LIER. Mais maintenant, Charles 'en fuite' est-il bien le frère du 'transporté' en Algérie ? et puis, que s'est-il passé à ROCHESSAUVÉ, le berceau, pendant tout ce temps ?

Nota

1- Au début de la recherche, les Archives Départementales à Privas n'offrent pas en ligne les actes de 1792 à 1860 mais seulement les tables décennales, elles ont d'ailleurs pour nom 'Archives 1861' ; et pour le XX^e siècle c'est la confidentialité centenaire. La veille du départ, surprise, les actes de 1843 à 1860 sont en ligne, trop tard et pas suffisant.

2 - Les archives Puy de Dôme (branche CONDAT) demandent patte blanche – une inscription- pour imprimer les actes, on s'en passera comme on s'est passé jusqu'alors de toute inscription sur les sites spécialisés afin d'éviter toute sollicitation ; d'autant plus que l'on obtient certaines informations malgré cela. On viendra à ces solutions plus tard, quand cela en vaudra vraiment la peine, d'abord avec la SAGA puis avec les Mormons s'il le faut !

Pendant des semaines, Josette enrichit mes trouvailles de ses vues érudites sur les peuples, leurs langues, leurs migrations, leurs rites ainsi que sur l'histoire, l'économie, and so on... Elle a le premier cri du cœur bien avant le départ « qu'est-ce que ta mère aurait été heureuse si elle avait su que ton père était ardéchois ! » : oh oui, elle l'aurait fait savoir...

Premier voyage : 24 et 25 juillet 2012

Départ de Bourgogne, autoroute, LE POUZIN - un vieux monsieur ne se souvient pas d'une gendarmerie au Nord du pont, là où Paulette CONDAT est née le 1^{er} novembre 1905 -, CHOMERAC - poussée la porte de la SAGA qui ne devrait pas être ouverte le matin, je m'inscris et donne même, je crois, mon e-adresse.

ROCHESSAUVÉ 'centre' c'est à dire anciennement Saint-Michel : le monument aux morts, l'église, un riverain récent nous indique le chemin du 'Pré' que j'avais loupé malgré les bonnes indications de la copilote. Traversée du lieu-dit après avoir laissé passer une voiture de hollandais ! Plongée vers l'inconnu sur une pente à peut-être 10%, demi-tour impossible, arrêt devant un gué. Buffet les pieds dans l'eau.

Remontée de toutes les courbes de niveau, Le Pré, la route s'élargit à deux mètres, arrêt en plein milieu, descente de voiture, QUESTIONS aux indigènes pour Pierre Grosse : « on n'est ici que depuis quatre ans... demandez au monsieur en dessous ». C'est un lyonnais avenant : « c'est... mais il faudrait voir Madame REYNAUD qui est une ancienne, elle habite... ».

Entre-temps la température a déjà atteint les 30 degrés, on verra demain, mais pour l'heure la Mairie doit être ouverte et il faut s'assurer des filiations des cinq derniers décès de VARENNE figurant sur les tables décennales de la commune. Fraicheur de la Mairie et de la secrétaire qui tranchera avec la fournaise du cimetière où Josette m'impose une visite.

Maintenant allons vérifier comment des gens de GENESTELLE ont bien pu venir se marier avec des gens d'ici, GENESTELLE au dessus d'ANTRAIGUES, berceau des MAZE... vous me suivez ? Ils étaient à pied, eux ! montée continue puis plateau du COIRON ; jusqu'à L'ESCRINET, ça se comprend, après ils devaient passer plus court par des sentiers à mules en essayant de ne pas trop perdre de niveau tout en passant les ravins. Mystère ! En tous cas, les tours, détours... par Saint-Andéol-de-Vals pour abrégé, nous conduisent au cimetière de VALS par 36° à l'ombre : j'ai préféré la vue depuis le cimetière de Rochessaube mais je ne vais pas renier du jour au lendemain celui de Vals et son écran de montagnes.

Direction MONTMEYRAN par LE TEIL, ROCHEMAURE, CRUAS, c'est-à-dire la rive droite du RHÔNE jusqu'au POUZIN, nous chercherons l'ancienne gendarmerie dans les fonds iconographiques ... Bain familial bienfaisant avec Jean-Marie, rôtisseur (nous rappelons l'aphorisme n° 15 de Brillat-Savarin), Benoît et Laurence, leurs enfants Benjamin et Clotilde. Je récupère les dates de naissance de mes neveux et petits-neveux ; mon frère me remet le diplôme de 'soldat du Pape' de notre arrière-grand-père Antoine CONDAT, qu'allait-il faire dans cette galère ? Encore quelques recherches historiques en perspective ... 1868, ça sent l'unité italienne ou son contraire ?

Ça n'a pas l'air de leur faire plus que ça de se savoir ardéchois,

il est vrai que Jean-Marie est déjà né à AUBENAS, alors un peu plus, un peu moins ! Enfin si, nous évoquons à nouveau notre mère ; et en l'écrivant ce soir, je dis sa joie de nous savoir, nous ses fils, vivant le reste de notre âge dans la connaissance.

Lendemain matin à la Mairie de CHOMERAC, acte de naissance de Charles VARENNE en 1828. Il est bien frère de Louis (1831-1901). Belle brochette de républicains. Josette qui, pendant dix-huit ans, s'est occupé avec affection de Louis 1901-1996 et a pu le bien connaître, a ce second cri du cœur : « ça aurait fait plaisir à ton père de savoir qu'il était d'une famille de républicains ».

La partie ancienne du cimetière de CHOMERAC livre un Georges Fourrest 1879-1962 qui n'est pas celui de la Nègresse Blonde Limoges 1864 ou 67 – 1945.

Vite, vite chez Madame REYNAUD, mais il est onze heures bien passées et je la surprends devant son frugal repas. L'accueil est le naturel, la simplicité et la gentillesse même, aucune surprise et sa vie livrée avec confiance. Un peu de lumières sur Peyregrosse et pour moi la tristesse d'un tas de pierres. Plongez vers la PAYRE - avé l'assent- pour déjeuner à nouveau de caillettes et de saucisses sèches. Eh bien croyez-moi si vous voulez, hier nous étions au gué sous 'Chaud Abri' et aujourd'hui nous nous trouvons à l'ancienne passerelle sous 'Val-lat' et 'Pierre Grosse' domine la vallée à mi distance de ces deux points...

Le retour se fera par la rive ardéchoise du RHÔNE jusqu'à Ampuis et par la rive gauche de la SAÔNE à partir de LYON.

Second voyage : 21 mars 2013

Le but avoué, 'l'occasion qui fait le larron', était l'Assemblée Générale de la SAGA à CHOMÉRAC, la tristesse de cet hiver bourguignon fit le reste.

Déjeuner habituel de caillettes face au plateau ardéchois couvert de neige, un temps pour César. Nous n'eûmes pas très chaud avec les 13° ambiants. La promenade de Josette fut décevante dans un environnement trop urbanisé d'où elle ne réussit pas à s'échapper. L'assemblée toute chenu me redonna jeunesse par comparaison à mon propre poil ! Malgré ces apparences, je m'aperçus que je faisais partie d'une association dynamique.

N'étant pas acceptés en gîte avec Bernardo fra lupo*, nous décidâmes de repartir non sans avoir été salué Madame REYNAUD.

L'air du soir était devenu tiède, la vieille ardéchoise retournait son jardin à la triandine. Naturellement, Josette me reprocha d'avoir abrégé la rencontre.

Aux beaux jours, nous retournerons. je n'étais pas vraiment prêt, alors, pour les explorations d'archives.

CHAPITRE V

LE NEZ SUR LES ACTES

La recherche des actes in concreto

Se lancer dans sa généalogie vous plonge dans moult domaines. Néophyte, vous n'imaginez pas, l'ombre d'un instant, des implications aussi nombreuses et profondes.

Quel débutant pourrait imaginer que, pour décrypter un acte, le cadastre Napoléonien, les cartes de Cassini et les récentes cartes IGN vous deviennent indispensables !

Demandez à aussi vulgum pecus que moi si ses ancêtres sont enfermés aux Archives Nationales : il y a peu de chances qu'il y risque un kopeck et il aurait tort, l'administration française, avant et après Napoléon, est une remarquable fourmi.

Internet est un outil irremplaçable, mais certainement pas comme on l'imagine. L'ordinateur n'est pas un four à micro-ondes même si l'une de ses interfaces y ressemble : il ne sert pas les données toutes cuites, mais sans lui, je n'aurais jamais pu, en si peu de temps m'arracher les yeux sur des milliers de pages de BMS et de PRP ! et, de « La traversée des Cévennes par César » au réseau Gallia vers 1943/1945, en passant par le Coup d'Etat du 2 décembre 1851 et l'insurrection de 1817, découvrir la vie passée des miens, ou du moins en approcher la compréhension.

Les sites de généalogie ne m'ont pas permis, non plus, d'acheter du prêt à consommer.

Par contre, Philippe MAZE avait réalisé, grâce à eux, un travail remarquable: il arrivait à Jacques MAZE, né à Antraïgues le 24 décembre 1640. Cet arbre qu'il m'envoya était-ce un cadeau de Noël ou un challenge à relever pour les trois autres branches que je me promettais de remonter ?

Terrain ou écran, il s'agit d'un travail de Bénédictin, voire de Jésuite si l'on se réfère à cette historiette : un Jésuite**, en voyage à Rome demande son chemin à un gamin. « C'est tout droit », lui dit-il, puis avisant sa tenue de 's.j.', il ajoute : « mais vous, vous ne trouverez pas. »

Quand les difficultés s'amoncelaient, par trop, j'écrivais les questions, les pistes, les raisonnements susceptibles de mener enfin au but. Il en fut un, véritable élogue, pour démontrer que 'soulier' était la forme française de l'occitan 'estiole', heureusement, avant que je ne m'enferme plus, je découvris deux dames bien distinctes, prénommées, il est vrai, toutes deux Anne, d'où, la source de mon ridicule essai sémantique.

Après les erreurs : les impasses, les manques et les disparitions. Impasse, sans jeu de mots, dans les cimetières, et mêmes sur les sites 'nécro graphes'.

Manques, dans le MAITRON-en-ligne qui commet une erreur sur la date de naissance de Charles et ne cite pas son frère Louis qui, lui, n'eut pas la chance d'être "en fuite", et fut "transporté en Algérie" ; manque aussi Annet BOUVANT, le révolté, condamné en 1817.

Disparitions physiques ou virtuelles de tout ordre et pas question de lancer un "Avis de recherche dans l'intérêt des familles"...

Et que dire des mirages ! J'ai bien cherché, sur le web seulement, un dolmen à ROCHESSAUVE ! La magie de 'peyregrosse', sans doute ! Mes Enfants, ne riez pas trop vite, souvenez-vous du menhir, déterré du jardin à un mètre de profondeur, et que vous plantâtes devant notre maison bourgeoise***, une nuit de Belmain !

Sur la forme des actes

Les paroissiaux, l'état civil révolutionnaire, l'état civil pré-imprimé, sont en leur forme même, des sources surabondantes de connaissances et d'émerveillements. Avant même de retrouver tel ou tel ancêtre, c'est fou ce que nous apprenons.

Admirons, dès l'abord, chez les protestants quelques pages de garde richement dessinées ou imprimées.

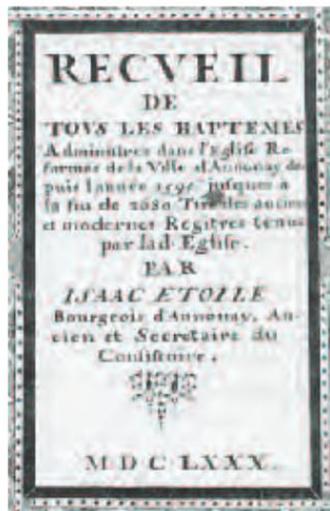
**NDLR : le magnifique chien blanc que vous avez pu admirer sur la photo de groupe du congrès dans notre précédent numéro.*

*** Que mon ancien confesseur à Saint-Louis, devenu Evêque du Puy, m'absolve encore une fois. Ces références culturelles illustrent parfaitement la démarche, encore faudrait-il ajouter la suspicion d'un inquisiteur Dominicain !*

**** Rappel : à un jet du Diable de là, se trouve "La Pierre Levée"*



- PRP 07 vue 237 : pour 1680, deux poissons effilés, signe christique ou rappel évangélique, enjolivent la très savante arabesque du mot registre.



- PRP02-1 vue 3 : un très large cadre aux dessins symétriques d'inspiration florale, stellaire ou purement géométrique fait décor au RECVEIL DE TOVS LES BAPTEMES

Chez les catholiques, la page de garde est souvent l'occasion de décliner de hauts titres et de bien faire scavoir qui représente l'autorité, civile ou ecclésiastique et, partant, qui encaisse le Revenu.

Nous Barthélemi – Leonard Pupil de Myons, Chevalier, Conseiller du Roi en fès Confeils, premier Président en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siège Présidial de Lyon, Lieutenant – général en ladite Sénéchaussée & Siège Présidial, Juge Primitif & Confervateur des Privilèges du Franc – Lyonnais, Commissaire du Roi en cette partie, & Commissaire du Conseil dans l'intérieur de la Monnoie ; avons cotté & paraphé par premier & dernier feuillet, le présent registre contenant quatre feuillets en papier timbré, pour servir à inferire les actes de baptêmes, mariages & enterremens, qui fe feront pendant l'année mil sept cent foixante-neuf, dans la paroisse de St Didier de froment fait en notre hôtel, à Lyon, ce premier décembre mil sept cent soixante-huit BMS Saint-Didier-de-Formans 1761-1770 vue 39

Saint-Didier se trouve dans le petit Franc Lyonnais, dont le nom même signifie qu'il jouit de privilèges d'imposition ; pas de tous, apparemment. Il faut de la mesure en toute chose !

Lorsqu'on tourne les pages de ces registres, les premières mières apparaissent.

Certaines sont rédhibitoires pour la recherche, d'autres simplement gênantes, il en existe parfois d'amusantes.

Pas plus qu'il ne me paraît possible de retrouver la première trace sur un palimpseste, à l'œil nu, je n'ai pu lire le verso, quelquefois le recto aussi, d'un papier qui avait toutes les qualités du buard. L'affichage sur écran, en négatif, a rarement donné des résultats probants.

L'évolution technique ne s'arrête jamais, en 1872, le papier de l'acte de mariage de mon arrière grand-père Antoine CONDAT avec Anne SUGEYRE tenait plus du papier kraft d'emballage actuel, un peu bistre mais résistant. Heureusement, la marche vers le zéro papier, évitera ces problèmes à mes arrières petits-enfants, ils risquent de ne rien retrouver !

La plume, qu'elle soit d'oïe ou 'sergent-major', offrait l'occasion de belles taches, toujours mal placées.

Tout ceci n'était rien encore, car c'était sans compter sur l'appétit des souris qui dévoraient, à n'en pas douter, les meilleurs morceaux.

J'ai souvent pesté contre le texte trop serré des paroissiaux jusqu'à ce que j'en saisisse la raison. Bartélemi – Leonard Pupil de Myons ne la scelle pas dans le texte cité plus haut : le papier timbré ! L'inflation allait son train, un sol la feuillée en 1683, puis seize deniers en 1696, soit un tiers de plus. Qui fait 'mieux' que le grand Roi-Soleil ? Sur ces questions, oh combien, matérielles, les preuves abondent, en haut des feuillets ou dans le corps des formules, et ceci dans tout le royaume.

Je te pardonne donc, pauvre curé, pour ton laconisme aussi, qui fait souvent l'économie des filiations. Mes cours d'histoire me reviennent en mémoire : un diocèse procure des revenus, et si cela arrive aussi pour ta juridiction, ce n'est pas toujours l'opulence ! Les deux exemples suivants semblent bien s'opposer.

« Le 27e may 170i jour de mon retour de paris ou jay resté à la poursuite dun procès pour mon bénéfice de Saint pierre de la Roche l'espace de deux années, et qui en avoit dure seize, je nay point trouvé le Registre des baptesmes, mariages, et enterremants qui ont esté faits depuis le troistesme juin 1700, jusques au 30e mars 170i, ledit registre a este emporté sellon le Raport des habitans par le nommé monsieur puyranés comis par monseigneur Levêque de Viviers pour faire le service de la paroisse depuis le 9e septembre 1700 jusques au 3e mars 170i partye de mon absence, ainsi le certifie taupenac [] prieur curé de St pierre de la Roche » BMS Saint-Pierre-la-Roche 1673-1746 vue 90

« J'ai été nommé à la Cure de Toussieux le 6 9bre 1770. J'en ai pris possession le 8 dudit mois ; Je m'y suis établi le 29 xbre de la meme année. J'ai trouvé l'église aussi pauvre que l'étable de Bethléem. Je souhaite que la providence me mette en etat d'y faire quelques reparations. quant au presbitere, il suffit pour loger un apotre . Il y en a trop pour moi. Je ne merite pas cette qualité. Fabre Cure de Toussieux et de Pollix » BMS Toussieux 1764-1774 vue 26

Les mêmes pages (BMS Alissas 1654 à 1720 ; vues 49-62-119) qui m'ont permis de juger (sévèrement) du coût de la vie, me permettent d'apprécier maintenant l'importance croissante du monarque au travers de l'estampille de la Généralité de Montpellier. L'unique fleur de lys de 1676 est encadrée, dès 1683, par deux hérauts, à corps de sirène, trompétant. Zénith observé en 1696 où la royale fleur est surmontée d'un soleil à visage humain !

La calligraphie des actes traduit souvent la hâte ou la lassitude mais elle peut atteindre à l'emphase : envolée qui part en 'l', pseudo envolée qui tourne en 'r', ou envolée-chute qui s'achève en 's' ou en 'z'.

Particularité qui a son esthétique : la graphie spéciale du 's' très allongé. Dans une retranscription plus haut, l'adoption du 'f' de nos claviers rend mieux compte de la forme initiale. Dans les actes que j'ai étudiés, il n'a pas toujours été aussi simple de trancher que dans le cas de Lanafret pour Lanastret -commune d'AJOUX.

L'orthographe du temps serait un régal pour nos cuistres contemporains : fi des accents, des accords d'adjectifs, ... ; de la phonétique avant toute chose ... Pour faire court, voici une belle synthèse qui illustre, de plus, 'l'hôpital se moquant de la charité' : « illitèrez come ont dit » (à noter qu'illitérés, forme ancienne attestée par les vieux dictionnaires n'est pas en cause).

Je crois que le Curé d'ARS, humblement, reconnaissait sa faiblesse en ce domaine. Il n'avait, à l'évidence, pas joui de l'édu-

cation des pasteurs protestants chez qui j'ai relevé une meilleure tenue des actes, pour l'essentiel.

Et puisque l'orthographe est libre, pourquoi les patronymes et les prénoms ne fluctueraient-ils pas, eux aussi ; d'un acte à l'autre, voire dans le même acte et pourquoi pas sur la même ligne ? Choses vues.

Dans des registres protestants (PRP 21 Vals 1669-1681 – PRP 24 Bas Vivarais 1562-1649, notamment), j'ai observé une pratique plaisante : la féminisation du nom de famille lorsqu'il s'agit d'une femme ou d'une fille et que la déclinaison est aisée. Survivance ? Pratique locale ? Guigonne pour Guigon, Vidalle pour Vidal, Pontalle pour Pontal, Eldine pour Eldin.

Les variations des toponymes ont peut-être des explications plus rationnelles. Peyre grosse ou Payre grosse, en deux mots ou en un seul, est devenu Pierregrosse, et Chomérac s'est écrit de bien des façons au fil du temps, en voici trois : Chalmérac 1672, Chomérac 1673, Chaumérac 1679.

Les noms de métiers ne sont guère plus fixes, et, pour nous, 'modernes', ils sont souvent poésie pure et délicieuse désuétude : poigneur de chanvre, cardeur de leyne, ou de leine, travailleur de terre (c'est presque du Prévert), voiturier par terre, ouvrier chapelier, tippier en toile, lingère, crocheteur, tireur d'or, cardeur en filouzelle ... Il est tard, je pense avec tendresse à l'allumeur de réverbères du Petit Prince...

Des mots anciens et des formules chantournées ponctuent les actes manuscrits.

'Sousigné' dénote un niveau de maîtrise de l'écriture ignoré du tiers-état, mis à part quelques bourgeois qui, de surcroît, ont dû apprendre à compter. L'ordinaire sera 'illétré ou illitré' ou, plus ampoulé : 'ayant déclaré ne savoir écrire, de ce enquis'. Pour autant je n'ai jamais trouvé de croix à la place d'une signature, bien que l'on affirme que cela se fit. J'ai remarqué la « belle » signature d'Annet Bouvant, qui va s'amplifiant au fil des ans, vestige probable de son instruction comme soldat de la République.

Des différents termes et tours pour annoncer un enfant de l'Amour, j'ai lu, chez les protestants, le plus dur et le plus gracieux. Certain pasteur y allait de son bastard ou bastarde, ou d'un terrible « né en paillardise » tandis qu'un autre soufflait « née hors de légitime mariage ». Le catholique employa peu 'bâtard', opta, soit pour 'enfant naturel et non légitime' soit pour le constat 'dont le père est ignoré'. L'un, savant, alla jusqu'à « cujus pater ignoratus ». Tout est dans la prononciation ! 'Frère utérain' est concis et précis ; mon père le disait de Titi.

J'accepte la solennité des formules d'abjuration, mais lorsque le repenté signait « *promettant vouloir vivre et mourir dans la religion Catholique apostolique et romaine* », BMS Rochessaive, ou ne m'ôtera pas de l'idée qu'il voulait surtout vivre (cf. supra). Enfin, les dates et les nombres marquent leur temps : 'le vingtième de mars' ou 'âgée de huitante ans'. Parfois l'usage des chiffres romains minuscules nous surprend de façon impromptue : xn pour 12 ou 170i pour 1701

Récriminer sur la forme des actes, comme je viens de le faire, relève toujours du mauvais esprit, puisque le curé dispose d'une codification desdits actes en xi articles, abjuration comprise. (BMS Rochessaive 1668-1729 vues 72 à 74) Suprême minutie, pour l'abjuration, il existe un modèle de 'minute de quittance' que je vais tenter de transcrire :

« *Ce X 167j pardevant X fust presans lequel a confesse avoir receu ou mr Soulas comis par arrest du Conseil a la recepte des abesses de Cluny a St Germain du pre - - -des economats la somme de X a luy acordée par sa majesté en cosideraon de labjuration par luy fette de Iherise de Calvin – profession de la foy Ca-*

tholiq appostoq romaine entre les mains de X Suivant lacte de lacf abjuration Signée de X – tel jour de laquelle some X le- tel a remercie tres humblement sa majesté ci a voulu le pnt acte estre fait pour servir ---- quil apartiendre, fait et passé ----»

Sur le fond des actes

N'en doutons plus, les actes sont le reflet de la société qui les produit.

De tous les régimes que nous avons visités, du dix-septième au vingtième siècle, à travers des destins individuels ou des données collectives, celui de la monarchie mérite, à mes yeux, quelques apports supplémentaires. Du fond des actes, c'est le fond d'une société que l'on saisira. Clergé, noblesse, tiers état. Et puisque aujourd'hui, nous sommes tous égaux, « certains plus que d'autres », honneur au peuple !

L'an mil Sept Cent Soixante deux. Le roy de France a changé le Conté de Gizord Contre La Dombes et a pris possession de la dite souveraineté Le trente aoust dela Susd année il y eut a Trevoux Une belle illumination surtout sur la diligence d ou L on fit partir un feu d artifice mais tout cela n amusa pas beaucoup tous les Citoyens il y eut plus De Lamentations que D acclamations.

BMS Saint-Didier-de-Formans 1761-1770 vue 12

Le mot 'Citoyens', sous la plume d'un curé qui ne farde pas la réalité, serait-il annonciateur ?

Pouvoir spirituel et temporel s'entendent fort bien. La connivence est patente dans la forme même des actes et leur contenu. Un acte de baptême, mariage ou sépulture d'une noble personne ne saurait se confondre avec ceux du vulgaire. La graphie est soignée, on use du papier timbré sans mesurer pour décliner titres et fiefs (Seigneur de ... et autres places), les mitrés de Valance ou de Viviers sont parfois présents et, lorsqu'il le faut, on célèbre même « *après avoir obtenu une dispense de notre St père le Pape* » BMS Saint Bauzile -1734- vues 86/7 .

Mais n'oublions pas que marier dignement un Capitaine au régiment de Normandie ou un Lieutenant au corps Royal d'artillerie Régiment de la frère, c'est honorer une noblesse de service non de privilèges. Par bonheur, je crois que ces deux là, n'ont jamais pourfendu le protestant, et pour cause ...

En 1672, la sépulture du pauvre est réglée en trois lignes, rondement, à Alissas « mort et enterré pierre le pauvre étranger », comme à Rochessaive « est mort et enseveli pierre le pauvre étranger ». Pour le noble, la formule n'est que deux fois plus longue, mais, le lieu de sépulture 'creuse' définitivement (?) l'écart ! Enterré « *dans le cœur de l'Eglise ruinée des p. Carmes de chalmerac* » BMS Chomérac 1670-1747 vue 14. Enseveli « *dans le cavau de la chapelle de St Sebastien Eveque en L'Eglise paroissiale de St Eustache de chomerac* » BMS Chomérac 1765-1781 vue 338.

Un siècle après la Révolution, l'intolérance était encore au Pays des ancêtres : le 8 mars 1888 lors de l'ensevelissement de Louis CHAVE à Rochessaive, « *la cérémonie a été troublée par des injures adressées à M. Le maire par quelques femmes excitées par quelque esprit clérical, et par la tentative d'enlever le cercueil, afin qu'un protestant ne fût pas enseveli dans le cimetière communal qu'elles prétendaient exclusivement catholique* »*.

* Cité dans « Religion et territoire : l'Ardèche protestante », article de Jacques BETHEMONT, notre passionnant prof de géographie économique à Commerce en 1964/65.

A suivre...



Bonsoir Monsieur,
Serait il possible de faire passer le message qui
suit dans votre revue

**RENDEZ VOUS des BRAHIC
au village de BRAHIC
près des Vans**

**DERNIER DIMANCHE de JUIN
comme chaque année**

Renseignements : edithrecroix@sfr.fr

Avec tous mes remerciements

E.Recroix Brahic



Petit jeu : Quel est cet ancien métier ?

VIDE-GRENIER



Un de nos amis, Alain AZAS, adhérent parisien, possède une maison à Joyeuse au pays de ses ancêtres.

Un parchemin et plusieurs vieux cahiers manuscrits y dormaient depuis longtemps.

L'idée lui est venue de nous en soumettre quelques exemples ... pour voir. Puis, comme il s'agit de documents notariés, il nous en a donné toutes les photos numériques.

Le résultat est exceptionnel : 426 photos regroupées en 9 cahiers de 13 à 76 pages, provenant de 7 notaires différents dont plusieurs inconnus, ayant exercé aux Vans et alentour. Les dates s'échelonnent de 1351 à 1558. Notre latiniste émérite, Jacques JULIEN, en a extrait 285 actes.

L'un de ces cahiers s'emboîte parfaitement avec un registre conservé à Privas et auquel manque justement le premier cahier.

Le parchemin a été écrit en 1360.

Je ne doute pas qu'ayant lu ces lignes nos amis ardéchois vont ouvrir les vieux cartons poussiéreux du grenier ou regarder dans les fonds de tiroirs et chercher s'ils ne possèdent pas, eux aussi semblable petit trésor.

Jacques BERGON

NDLR : Mais d'autres documents que ceux des notaires peuvent également être utiles, à vous d'en juger. Sans vous démunir de ces documents, la SAGA est prête à les numériser ; pour cela, il suffit de nous contacter afin de fixer les modalités de leur numérisation.

Paléographie

Pour répondre à la demande de nombreux adhérents, la Saga a décidé de vous proposer une nouvelle rubrique « Paléographie » dans la revue trimestrielle d'Origines Ardéchoises.

La paléographie (du grec *palaios*, « ancien » et *graphein*, « écrire ») est l'étude des textes manuscrits anciens.

Elle est indispensable à qui souhaite se pencher sur ses origines.

Sans entraînement, comment lire un acte de baptême ou un contrat de mariage du 18^{ème} siècle, ou encore un testament du 17^{ème} ?

Nous avons choisi le support de la revue pour ne pas pénaliser les adhérents trop éloignés de Chomérac pour assister à des cours sur place.

La première partie porte sur la lecture des chiffres romains, étape préalable pour trouver la bonne page de l'acte qui vous intéresse !

Puis, au fil des revues, nous vous familiariserons avec la forme des lettres, des syllabes, des abréviations et des particularités rencontrées dans les textes au cours des siècles.

Histoire de l'écriture

Les façons d'écrire ont évolué dans le temps. On peut noter plusieurs grandes périodes :

- 1150-1470 : peu de textes, écritures similaires très appliquées, proche du gothique.
- 1470-1580 : nombreuses formes d'écritures, nombreuses abréviations, très difficiles à lire.
- 1580-1640 : écritures encore difficiles à lire, le geste d'écriture étant très différent de notre époque.
- 1640-1680 : l'écriture devient courante.
- 1680-1740 : le papier et la plume se perfectionnent, l'écriture devient de plus en plus lisible.
- 1740-1790 : l'écriture se perfectionne encore.
- 1790-1810 : pendant la Révolution, on place aux postes administratifs de nombreuses personnes peu habituées à l'écriture ; leur lecture se complique à nouveau.
- 1810-1850 : l'écriture se restructure.
- 1850-1930 : matériaux d'écriture de bonne qualité, enseignement de l'écriture à l'école.
- 1930-aujourd'hui : écriture actuelle.

Les chiffres romains

Les chiffres romains étaient un système de numération utilisé par les Romains de l'Antiquité pour, à partir de seulement sept lettres, écrire des nombres entiers (mais pas le zéro, qu'ils ne connaissaient pas ; ou plus exactement qu'ils ne considéraient pas comme un nombre).

Les 7 symboles des chiffres romains :

I	V	X	L	C	D	M
1	5	10	50	100	500	1000

La numérotation a été normalisée dans l'usage actuel et repose sur quatre principes :

- Toute lettre placée à la droite d'une autre figurant une valeur supérieure ou égale à la sienne s'ajoute à

celle-ci.

- Toute lettre d'unité placée immédiatement à la gauche d'une lettre plus forte qu'elle, indique que le nombre qui lui correspond doit être retranché au nombre qui suit.
- Les valeurs sont groupées en ordre décroissant, sauf pour les valeurs à retrancher selon la règle précédente.
- La même lettre ne peut pas être employée quatre fois consécutivement sauf M.

Pour former les nombres existants dans l'espace entre les symboles, les Romains utilisaient l'addition et la soustraction :

V = 5

VI = 5 + 1 = 6 Le I, placé après le V, est compris comme addition .

IV = -1 + 5 = 4 Le I, placé avant le V, est compris comme soustraction

X = 10.

XI = 10 + 1 = 11 Le I, placé après le X, est compris comme addition

IX = -1 + 10 = 9 Le I, placé avant le X, est compris comme soustraction.

Note

La valeur d'un symbole ne peut être soustraite que si elle est plus petite que celle du symbole qui suit .

Cette remarque est importante car elle est à la base de la construction des nombres romains.

Règles

Pour transformer un nombre romain en nombre d'aujourd'hui, par exemple D C X I V.

Tous doivent être de valeur directement décroissante : 500, 100, 10, 1, 5.

Marquez ceux qui ne le sont pas : 500, 100, 10, 1, 5.

Mettez **plus** devant les croissants et **moins** devant les autres : +500 +100 +10 -1 +5.

Calculer la somme algébrique : 614.

Pour composer un nombre romain

Utilisez la règle additive pour atteindre le nombre : 123 => C XX III.

Procédez puissance de dix par puissance de dix : 3277 => MMM CC LXX VII.

Si vous devez utiliser plus de 3 fois le même symbole, repartez du symbole suivant en soustrayant : 400 => CCCC non, mais CD (-100 + 500).

Avec la règle soustractive, n'employez que le symbole **immédiatement avant** : 490 => XD non, mais CD XC (-100 + 500 -10 + 100).

Règles de soustraction

Seules les puissances de dix sont concernées : I, X, C ; **45** s'écrit XLV (-10 +50 +5) et non pas VL (50 -5).

Chiffres romains		Chiffres romains		Chiffres romains	
I	iiiiiiiii	XI	xi	XXIX 29	xxix
II	iiiiiiiii	XII	xii	XXX 30	xxx
III	iiiiiiiii m	XIII	xiii	XXXVIII 38	xxxviii
IV III	iiiiiiiii iiii	XIV XIII	xiiii xiii	XL 40	xl
V	vvvvvvv	XV	xv	XLIX = IL 49	xlix
VI	vi vii vii vii	XVI	xvi	LIX 59	lix
VII	vii viii viii viii	XVII	xvii	LX 60	lx
VIII	viii ix ix ix	XVIII	xviii	LXX 70	lxx
IX	ix x x x	XIX	xix	XX 80	xx
X	x x x x x	XX	xx	III XX 90 X	xxx
L	llllllll	XXI	xxi	III XX 99 XIX	xxxix
C	ccccccc	XXII	xxii		
D	ccccccc	XXIV III	xxiiii		
M	mmmmmm mil mil				

Quelques exemples relevés dans des actes notariés

Une seule lettre soustraite seulement : 8 s'écrit VIII (5 + 1 + 1 + 1) et non pas IIX (- 1 - 1 + 10).

Pas de soustraction d'une lettre à une lettre plus de dix fois supérieure :

1999 s'écrit M CM XC IX (1000 - 100 + 1000 - 10 + 100 - 1 + 10) et non pas MIM (1000 - 1 + 1000).

et pas toujours appliquées d'ailleurs.

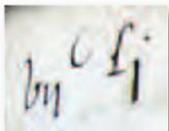
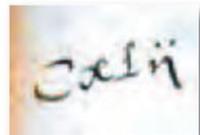
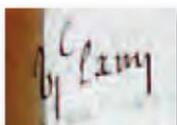
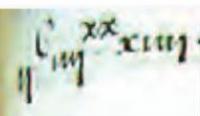
Particularités

80 : IIII^{xx} (4 x 20).

300 : CCC ou XV^{xx} ou III^c.

Exercices

Transposez ces nombres romains en écriture actuelle. (réponses dans le prochain numéro)



Brigitte BONNEFOI et Robert CHENIVESSE

AUTANT DE TEMPS



Saviez-vous que l'animal ayant vécu le plus longtemps est Ming, une palourde pêchée au large de l'Islande, morte à 507 ans ? Que Creme Puff, mort à 38 ans, est un chat qui vivait à Austin (Texas) ? Qu'Awaïta, tortue des Seychelles, a vécu 250 ans ? Qu'Old Billy, cheval américain, est mort à 62 ans ? Que Pusuke, chien japonais, est mort à 26 ans ? Ou encore que Tish, le doyen des poissons rouges, est mort en Angleterre à 43 ans ? So British !

Des gamins à côté du plus vieux baobab du monde qui pourrait avoir plus de 5 000 ans.

L'éternité a toujours séduit par son mystère et sa démesure. Adam, notre père à tous, est mort à 930 ans; son fils, Seth, à 912. Mathusalem, mort l'année du Déluge, a vécu 969 ans, Noé 950 et son fils Lamech 777. Ce dernier a donc vécu 173 ans de moins que son père et 153 ans de moins qu'Adam, son septuaïcuel, si j'ai bien compté.



Mathusalem

Plus sobrement Abraham est parti à 175 ans et ses fils, Isaac et Ismaël, à 180 et 137. Moïse fait pâle figure avec seulement 120 ans, et le roi David, peut-être épuisé par son combat contre Goliath, a été fauché à la fleur de l'âge avec ses 70 printemps. Sans doute l'année est-elle une unité de mesure qui a sensiblement varié depuis l'origine du Monde jusqu'à ce qu'on découvre que la Terre tourne, ce qui lui a conféré ainsi une durée connue.

Il y a toujours eu des centenaires mais la mortalité infantile limitait cruellement l'espérance de vie qui, cumulant les progrès de la médecine, l'hygiène, les conditions de vie, l'alimentation, la sécurité au travail et dans les transports, est passée, en France entre 1900 et 2000, de 48 à 79 ans. En 1800 elle n'était que de 35 ans, 40 à la veille de la guerre de 1870, 50 ans avant

la première guerre mondiale, 68 avant la deuxième, pour s'établir donc aujourd'hui à 79 ans pour les hommes et 85 pour les femmes. Pour l'Europe, l'espérance de vie est plus élevée dans les pays du nord que dans ceux du sud.

Toujours en Europe, au XVIII^e siècle, 1 enfant sur 4 mourait avant 5 ans et 1 sur 2 arrivait à l'âge adulte. Sur 100 individus, 6 atteignaient 60 ans et, parmi eux, sur 500 survivants on trouvait 1 octogénaire et 1 centenaire.

Pour l'espérance de vie, de tous les pays du Monde c'est Monaco qui arrive en tête, pas très étonnant en vérité. La principauté est talonnée par le Japon, Andorre, Singapour, Hong-Kong, Saint-Marin et l'Islande ; surprenant ? La Suisse, pays des médicaments, des coucous et des chocolats n'est que 11^{ème} ; en France nous avons le 4^{ème} meilleur score de l'Union européenne après l'Italie, la Suède et l'Espagne. Et à l'autre bout de la liste on trouve de très nombreux pays d'Afrique en terminant par le moins bien loti, la Sierra Leone, qui n'avait certes pas besoin de la fièvre Ebola pour détériorer encore son résultat.

Un certain Charles Lejoncourt déclarait, probablement livre à l'appui, au duc d'Orléans qu'il accompagnait à Compiègne "Il est mort, dans le courant du siècle dernier (XVIII^e), en Angleterre, 49 personnes âgées de 130 à 180 ans; sept de ces individus avaient atteint 134 ans, quatre 138, deux 146, quatre 155, un 159, un 160, un 168 et un autre 175. Les recensements officiels de la Russie donnent en 1814 sept moscovites âgés de plus de 125 ans et un qui avait dépassé 160 ; en 1835 il y mourut un homme âgé de 135 ans". Et il poursuivait sans faiblir ". En 1838 il y décéda 1238 centenaires dont 125 avaient dépassé 120 ans, 111 avaient de 121 à 125 ans, 3 de 126 à 136 ans, 5 étaient entre 131 et 140 (sic), 1 avait atteint 145, 3 de 150 à 155 ans, 1 avait 160 ans et un autre 165 ans". Toutefois il avouait qu'en France nous n'avions pas la même chance; sans doute par ce qu'on ne ressent guère jusque chez nous l'influence bénéfique des grains du Prophète (le kéfir du Caucase) ni les bienfaits de la vodka souveraine et du grand air sibérien.

Prêtons une attention modérée à ces affirmations, et penchons-nous un peu sur les centenaires de l'histoire actuelle ou récente. Il y en avait quelques milliers dans le Monde en 1900, déjà 23 000 en 1950, 110 000 en 1990, 209 000 en l'an 2000 et

492 000 en 2010, dont 50 000 pour le seul Japon; et 400 d'entre eux, les super centenaires, avaient déjà dépassé les 110 ans. Si cette tendance se maintient, plus de la moitié des enfants nés depuis l'an 2000 pourraient bien mourir centenaires. Caisses de retraite, à vos tirelles !

Le Livre Guinness des records mentionne quelques centenaires dont l'âge est avéré, mais il y en a d'autres qui peuvent courir, raisonnablement, dans le peloton de tête sans hélas pouvoir présenter d'attestations authentiques. Au Panthéon des presque-immortels on se bouscule au portillon; jugez plutôt :

Aga Zaro, citoyen ottoman né à Mutki en 1777 et mort à Istanbul en 1934 à l'âge vé-



Aga Zaro

nérable de 157 ans; Ali Ben Mohamed El Amri, tunisien, né le 5 octobre 1880, et mort à 130 ans. Pierre Czartan, hongrois, mort en 1724 à 185 ans, avait son portrait en pied à Bruxelles. tout comme un de ses compatriotes, âgé de 172 ans et dont l'épouse n'en avait que 164. l'Abbé Desroches, resté 91 ans curé de Lisieux, est mort en 1712 à 123 ans après avoir, à 97 ans, sauvé d'un incendie une mère et ses deux enfants et plongé, à 102 ans, pour sauver un batelier qui se noyait. François Beupin, médecin, est mort à 117 ans à Chateaubriand après avoir donné 32 enfants à ses deux épouses, dont, à 106 ans, des jumeaux qui sont morts tous les deux à 102 ans; ce qui fait que 2 générations successives ont couvert la modeste période de 208 ans.

José Morlera Custodia, citoyen brésilien qui, mort en 1869, se serait exclusivement

nourri pendant 185 ans, selon le diario de San Paule, de fromage, vin et sucre (ne le répétez pas : il avait travaillé jusqu'à 137 ans...)

L'Angleterre nous offre aussi une robuste lignée avec Thomas Parr qui reçut l'honneur d'être inhumé à Westminster pour avoir vécu de 1486 à 1635, "sous le règne de 10 rois". Son fils mourut à 113 ans, son



Thomas Parr

petit-fils à 109 ans et son arrière-petit-fils, Robert, les rejoignit en 1757 à l'âge de 117 ans. La longévité semblait d'ailleurs une affaire de famille car James Neuvell, un autre petit-fils de Thomas, est mort en 1761 à l'âge de 127 ans.

Sans oublier Stephen Wits, mendiant professionnel qui, d'après les registres de la paroisse Saint-Paul serait mort à Londres à 149 ans. Ou Henry Jenkins, garçon d'écurie mort en 1670 à 169 ans après avoir prêté serment devant un tribunal pour témoigner d'un fait qui s'était déroulé 140 ans plus tôt, et dont le portrait est encore au musée d'York. Ou encore Elisabeth Cores, veuve, pieusement décédée à 121 ans en 1760.

Citons encore Dthagabo Ebba, éthiopien, qui aurait vécu 160 ans; Mir Feros-Undin, indien né à Bihjama (Cachemire) qui s'est éteint à 141 ans; Carmelo Flores Laura, bolivien né le 16 juillet 1890, qui est mort à l'hôpital de La Paz à l'âge plus raisonnable de 124 ans. Beaucoup d'autres pourraient légitimement se plaindre de n'être pas cités ici.

Et il y a bien sûr "notre" Jeanne Calment, née le 21 février 1875 à Arles, où elle est morte, sans héritier, le 4 août 1997, à l'âge canonique de 122 ans, après avoir enterré le notaire qui avait acheté sa maison en viager; et c'est donc l'épouse de ce dernier qui a du poursuivre le service de la rente jusqu'au décès de la Dame Jeanne. D'autres doyennes ont aussitôt pris le relais en France : Marie Brémond, morte le

6 juin 2001 à 114 ans; Eugénie Blanchard le 4 novembre 2010 à la veille de ses 115 ans; Marie-Isabelle Diaz le 29 octobre 2011 à 113 ans; Marie-Thérèse Bardet, dernière survivante du XIX^e siècle, le 8 juin 2012 à 114 ans; Irénise Moulounguet le 28 mai 2013 à la Martinique, à 113 ans. Côté garçons le dernier Poilu vivant a été Lazare Ponticelli, mort le 12 mars 2008 à plus de 110 ans, soit près de 90 ans après l'Armistice.

Et accordons une mention spéciale à Robert Marchand notre populaire cycliste de l'Ardèche qui, à 103 ans, vient de gravir, malgré la pluie et le brouillard, le col de 911 mètres qui porte aujourd'hui son nom.



Jeanne Calment

Nous pourrions continuer longuement à évoquer le sujet puisqu'au 1^{er} janvier 2013 il y avait dans notre pays 20 106 centenaires dont 2 677 hommes et 17 429 femmes. Et à cette date on comptait parmi eux 848 super centenaires dont 97,5 % de représentantes du sexe dit faible.

Alors que la presque totalité des centenaires sont des femmes, curieusement l'histoire semble n'avoir retenu que des hommes. L'égalité des sexes serait-elle bafouée là aussi ?

Comparons ces super-centenaires chez nos voisins européens où on en compte aujourd'hui, pour 10 000 habitants de plus de 60 ans :

notons que la Russie a tendance à s'es-

F	E	I	CH	S	GB	NL	B	P	D	A	PL	RU	UK
102	89	78	77	64	62	56	54	49	45	39	30	17	15

souffler quelque peu...

Et en Rhône-Alpes me direz-vous ? L'INSEE nous apprend fort heureusement que l'Ardèche caracole en tête avec 4,07 centenaires pour 10 000 hab. (129 âmes) suivie par la Loire avec 3,98 (298) et la Drôme avec 3,14 (153).

La fontaine de jouvence témoigne de la

fascination des hommes pour l'eau-source de vie, tout comme, auparavant, l'ambrosie et l'hydromel auxquels on prêtait des vertus surnaturelles qui pouvaient guérir les maladies, faire retrouver la jeunesse ou tout simplement empêcher de vieillir. Est-ce encore une légende ?



Lazare Ponticelli

Pauvre Docteur Faust, tu vois bien qu'il n'était pas nécessaire de vendre ton âme au Diable pour rester vert et séduisant. Il suffisait d'être patient, tout simplement...

Daniel FERRADOU

Sources : INSEE, INED, La Dauphiné Libéré, Wikipedia, Gerontology Research Group, Guinness Book (Jean-Pierre Bois "le mythe de Mathusalem"). Photographies Wikipedia.

http://books.google.fr/books?id=7Zi4ed-DYQNGC&pg=PT119&lpg=PT119&dq=pierre+czartan&source=bl&ots=auJNMS4Z6n&sig=kpO-yc52_sG7qYupdxq1ZIEuu4&hl=fr&sa=X&ei=Y53VOPTKYTcaoWtAg&ved=0CCMQ6AEwAA#v=onepage&q=pierre%20czartan&f=false

<http://oncle-dom.fr/histoire/bible/mathusalem.htm>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par_esp%C3%A9rance_de_vie

http://fr.wikipedia.org/wiki/Doyen_de_%27humanit%C3%A9

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau_local.asp?ref_id=POP1B&millesime=2011&typgeo=DEP&typesearch=territoire&codgeo=DEP+-+Loire+%2842%29&territoire=OK

Pour une même personne citée, les âges varient parfois selon les documents consultés.



JOURNÉES GÉNÉALOGIQUES DE NÎMES

Les 8 et 9 novembre 2014

Salon Généalogique de Nîmes... c'est fini !! Peu de monde !

Les motifs de cette absence peuvent se trouver en tout premier lieu par la présence d'un long week-end avec pont du 11 novembre. Second motif : le climat pluvieux qui a probablement incité le public à rester devant sa cheminée ou sa télévision. Dernier motif, certainement le plus plausible, les mises en ligne sur internet des A.D. ou A.M. ainsi que de nombreux relevés fait par les associations qui font, que l'on reste plus facilement vissé devant son écran d'ordinateur !

Pourtant, oh combien est-il plaisant et passionnant de pouvoir échanger, rencontrer, discuter avec des passionnés sur nos lignées, nos chers ancêtres, nos découvertes ou tout simplement donner des conseils ou une aide à des débutants, voire « débloquer » une date ou un patronyme resté en attente...

C'est ainsi, la technologie rapproche le monde mais éloigne l'humain.

Ceci dit, point positif et non des moindres, la SAGA à travers son Président

Monsieur Henri SEVENIER, qui nous a fait l'honneur de sa présence sur toute la durée du salon, la SAGA a reçu de la part de la ville de Nîmes : une récompense. Récompense pour sa présence sans faille depuis 17 ans, depuis la création du premier salon généalogique. A ses balbutiements, dans une petite salle prêtée par la Mairie, la SAGA sous la présidence de Michel GUIGAL, pouvait s'enorgueillir de ses deux mètres linéaires et de quelques registres. Aujourd'hui, dans une surface de 1000m², six mètres linéaires, quatre ordinateurs, des affiches, des registres, des documents...

Récompense et livre sont maintenant en bonne place dans le local de Chomérac.

D'un grand intérêt, trois conférences furent proposées :

- * Les recherches à travers le monde par l'intermédiaire de « family search ».
- * La présentation d'un nouveau logiciel « Champollion » pour l'aide à la lecture des actes anciens.
- * La présentation du nouveau site « Brozer Telearchives » dans lequel on trouve les A.M. de Nîmes mais également de nombreux relevés associatifs.

Ce dernier site est ludique à souhait, facile à manipuler, classement logique et parfait, rapidité d'atteinte des actes. Il est à regretter que certains départements n'utilisent pas cette facilité d'accès. « Pourquoi faire compliqué alors que l'on peut faire simple » !

Dans l'avenir ce site proposera « un arbre universel » avec gestion participative, multifonctions, évolution du monde, reconstructions des familles, dictionnaires des lieux, noms, métiers, guerres, migrations, etc.

Comme chaque année, merci à Henri et Marie-Thérèse SEVENIER, Lucette AYGON, Christiane RANDON.

Hélène BOISSY d'ANGLAS



Charte de l'adhérent

de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

Article 1 – L'adhérent s'engage à donner une image positive de l'association, tant dans son comportement, que dans sa promotion de l'association envers des personnes non adhérentes.

Article 2 – L'adhérent s'engage à manipuler avec le plus grand soin, les instruments de travail et les documents mis à sa disposition, savoir : livres, registres, fiches, manuscrits, plans, microfilms ou données sur support informatique, etc...

Il doit respecter quelques précautions essentielles qui sont rappelées ci-après :

- ouvrir délicatement et lentement les boîtes d'archives,
- tourner les pages les unes après les autres,
- soulever un trombone pour le retirer,
- n'utiliser exclusivement que du papier - marque-page ou feuille blanche, et non post-it - comme repère,
- n'annoter aucun document d'archives,
- ne pas mélanger les feuillets.

Article 3 – L'adhérent respecte la nature confidentielle des informations recueillies sur la vie privée des citoyens, et s'engage à ne pas diffuser des renseignements pouvant porter préjudice à des tiers.

Article 4 – L'adhérent réalise ses travaux de recherche dans les locaux de l'association ou aux Archives Départementales ou tout autre lieu public, dans le respect des autres chercheurs.

Article 5 – L'adhérent s'engage à signaler aux services qui le reçoivent les dégradations constatées lors de la consultation du document.

Article 6 – L'adhérent qui réalise des travaux pour l'association, agit en qualité de bénévole, et ne peut exiger ni rémunération pour son activité, ni indemnisation. Il peut seulement bénéficier de fournitures, telles que papier, timbres, CD, etc.

Article 7 – L'adhérent reconnaît que le résultat desdits travaux appartient à l'association et ne peut le diffuser à un tiers, sauf entente préalable avec l'association.

Article 8 – L'appartenance à l'association ne donne aucune prérogative à l'adhérent auprès des administrations. Pour la réalisation de ces travaux, dans les mairies ou aux archives départementales, il bénéficie d'une habilitation nominative et écrite qui lui est attribuée par l'association.

Article 9 – L'adhérent doit respecter les règlements imposés dans chaque administration fréquentée, en vue de l'exercice de son travail pour le compte de l'association.

Article 10 – L'adhérent qui aurait un comportement négatif envers l'association ou toute administration qu'il fréquente, peut recevoir un avertissement dans un premier temps, et être exclu momentanément ou définitivement de l'association dans un deuxième temps. Il est rappelé que l'article 4 des statuts prévoit la radiation qui peut être prononcée pour motifs graves par le Conseil d'Administration, sauf recours à l'assemblée générale, après explications fournies par l'adhérent.

Les adhérents, candidats à l'élection des membres du Conseil d'Administration (renouvellement du tiers), sont priés de se faire connaître auprès du bureau de la SAGA à Chomérac avant le 11 mars 2015

PARRAINAGE

Cette année, la SAGA vous propose de parrainer un nouvel adhérent pour l'année 2015. Ce parrainage entraînera la gratuité de votre abonnement à la revue Origines Ardéchoises pour l'année 2015.

Le nouvel adhérent ne devra pas avoir été adhérent de la SAGA en 2014.

ADHESION et ABONNEMENT AVEC PARRAINAGE

Bulletin ci-dessous à faire parvenir, avant le 31 janvier 2015, avec votre règlement à SAGA BP N°3 - 07210 CHOMÉRAC

ANNÉE 2015

Je, soussigné(e) :

NOM, Prénom : N° d'adhérent(e) :

Adresse du domicile :

Age : Nationalité : Profession

Tél : Email : @

Je parraine un nouvel adhérent

NOM, Prénom :

Adresse du domicile :

Age : Nationalité : Profession

Tél : Email : @

Je verse nos 2 cotisations pour l'année 2015 : 30€

Je m'abonne à la revue "ORIGINES ARDÉCHOISES", 1 an (4 numéros).....gratuit

j'abonne le nouvel adhérent France..... 13€

Etranger.. 29€

Je souscris à l'option Hérédis-Online..... 7€

Je souscris à l'option Hérédis-Online pour le nouvel adhérent..... 7€

Veuillez trouver ci-joint un chèque bancaire d'un montant total de..... €

Et je m'engage solennellement à respecter la Charte des Adhérents de la SAGA ci-jointe.

Signature (obligatoire)

Signature du nouvel adhérent (obligatoire)



SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE GÉNÉALOGIE DE L'ARDÈCHE

BP N° 3 - 07210 CHOMÉRAC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

jeudi 26 mars 2015

Vous êtes invités à assister à l'Assemblée Générale de notre association qui se tiendra le jeudi 26 mars 2015 à la salle du Triolet à CHOMÉRAC à partir de 14 heures 30

ORDRE du JOUR

- ❖ Rapport moral et d'orientation
- ❖ Rapport financier
- ❖ Rapport d'activité
- ❖ Renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration
- ❖ Fixation de la cotisation 2016
- ❖ Questions diverses

L'assemblée générale est un moment privilégié de la vie de toute association. Venez nombreux, ce jour-là, afin de participer aux débats. En cas d'impossibilité d'assister à cette assemblée, retournez-nous le pouvoir ci-dessous, dûment complété à SAGA BP N°3 - 07210 CHOMÉRAC

Nota : Les résultats comptables seront disponibles en consultation au bureau de Chomérac à partir du 1 mars 2015

POUVOIR

Je, soussigné(e) :

NOM, Prénom :N° d'adhérent(e).....

Adresse :

Donne pouvoir àpour me représenter à l'Assemblée Générale de la SAGA du 26 mars 2015.

Les pouvoirs non nominatifs seront confiés aux membres présents qui accepteront de les assumer, dans la limite de 10 pouvoirs par personne, conformément aux statuts.

La donation de pouvoir n'est valable que pour les adhérents à jour de leurs cotisations pour l'année en cours.

Signature
Précédée de la mention "Bon pour pouvoir"

ADHESION et ABONNEMENT

Bulletin ci-dessous à faire parvenir, avant le 31 janvier 2015, avec votre règlement à SAGA BP N°3 - 07210 CHOMÉRAC

ANNÉE 2015

Je, soussigné(e) :

NOM, Prénom :N° d'adhérent(e) :

Adresse du domicile :

Age :Nationalité :Profession

Tél :Email :@.....

Je verse ma cotisation pour l'année 2015 :15€

Je m'abonne à la revue "ORIGINES ARDÉCHOISES", 1 an (4 numéros)

France.....13€

Etranger..29€

Je souscris à l'option Hérédis-Online.....7€

Veuillez trouver ci-joint un chèque bancaire d'un montant total de..... €

Et je m'engage solennellement à respecter la Charte des Adhérents de la SAGA ci-jointe.

Signature (obligatoire)

Les adhérents désirant recevoir à domicile leur carte d'adhésion sont priés de joindre une enveloppe timbrée à leur nom et adresse ; sinon, ils pourront la retirer au bureau de Chomérac.

ACCES aux données des TABLES BMS et des Notaires de la SAGA

OFFRE RESERVÉE AUX ADHERENTS de l'Association SAGA

Consultation illimitée des données des tables des BMS et des données notariales de la SAGA, en ligne sur le site *www.heredis-online.com*

Une participation forfaitaire de 7€ pour l'année 2015 est demandée pour chaque adhérent. Cette participation peut être réglée avec le même chèque que celui de l'Adhésion annuelle. Pour cela il faut disposer d'une adresse Email valide qui vous servira de **login** pour accéder aux données.

Dès réception de votre règlement, le bureau de Chomérac vous identifiera auprès du gestionnaire de données et vous ouvrira un compte, un mot de passe vous sera attribué (que vous pourrez changer).

Votre login et votre mot de passe sont **strictement personnels**. Tout abus avéré pourrait être sanctionné.

Si vous avez déjà un compte sur *planete-genealogie.fr*, il vous suffira de nous donner l'Email qui vous indentifie, pour que nous puissions activer l'accès illimité aux données SAGA.

Les adhérents SAGA ayant souscrit à cette offre, pourront accéder aux données publiques des particuliers et autres associations selon les conditions fixées par Hérédis-Online.

Les non adhérents, ou les adhérents n'ayant pas souscrit à cette offre, pourront accéder à l'ensemble des données selon les conditions fixées par Hérédis-Online.

Inscription à l'accès préférentiel aux données SAGA sur Hérédis-Online

Nom*

Prénom*

N° adhérent

Adresse Email* :

*Je souscris à l'offre d'accès illimité aux données des tables BMS de la SAGA sur le site de *www.heredis-online.com* pour l'année **2015**.*

Je m'engage à n'utiliser cet accès qu'à des recherches strictement personnelles, et à ne pas divulguer à des tiers mes login et mot de passe.

A..... le.....

Signature*

Ci joint un règlement de 7€ par chèque à l'ordre de la SAGA (vous pouvez utiliser le même chèque que pour votre adhésion, voir au dos).

**champs obligatoires*

*Bulletin et paiement sont à adresser à **SAGA - BP3 - 07210 CHOMERAC***

Sortons un peu de l'Ardèche

Extrait de Soudan en Loire-Atlantique 1720

Par-delà les frontières de l'Ardèche, il y a eu des hommes qui ont eu à cœur de tracer sur le velin¹ de l'époque, la situation économique de leur paroisse. Mais, me direz-vous, d'autres en Ardèche ont fait de même, donc rien d'extraordinaire à voir conter leur histoire qui de plus n'est pas dans notre Ardèche.

Si aujourd'hui, je tiens à retranscrire ce que ces hommes d'autres départements ont écrit et ainsi entrouvrir les fenêtres de notre Ardèche, c'est qu'en plus d'avoir donné, fait « une photo économique » d'une année, ils ont superposé l'Histoire de France. A vous de juger...

L'extrait d'une année couché sur velin se passe en Loire-Atlantique dans la paroisse de Soudan :

« Je vous présente mon cher lecteur, pour votre instruction particulière et pour celle de tous ceux à qui vous en voudrez bien faire part, ce petit trait d'histoire des funestes événements qui se sont passés tant dans le général du royaume de France que dans les provinces particulières de ce dit royaume pendant cette présente année 1720, sous le règne de nôtre Jeune Roy Louis XV, âgé de 11 ans, Philippe de Bourbon, duc d'Orléans étant régent du royaume et que tous les gens de bien regarderont comme autant de châtement de la colère de notre Dieu justement irrité contre nos péchés.

Je vous dirais donc 1^{ème} que sans vouloir pénétrer, ni blâmer la conduite de ceux qui gouvernent le royaume, il y a eu de si fréquentes et de si violentes diminutions et augmentations du prix des espèces d'or et d'argent (les écus de 5 livres étant montés jusqu'à 15 livres, les louis d'or à proportion) que le commerce, le nerf de la monarchie a été entièrement ruiné, les marchan-

dises, les denrées et généralement tout ce qui était nécessaire à la vie ont été d'un prix si excessif que les pauvres n'ont jamais plus souffert dans les plus grandes disettes. Et pour comble de la ruine totale et pour source d'un trouble affreux et d'une guerre générale entre tous les sujets du royaume, on a

commencé par la ville capitale de cette province qui est Marseille ou selon les relations il est mort plus de 40 000 personnes. Jugez du reste de la province.

Le 3^{ème} fléau a frappé par un incendie des plus affreux que l'on ait vu de mémoire d'hommes, sur la ville de

Rennes, capitale de notre pauvre province de Bretagne. Elle commença le 22 décembre dernier et réduisit en cendre plus des deux tiers de cette grande ville. On dit que le feu prit dans la maison d'un menuisier qui se communiqua ensuite aux maisons voisines ; mais il parut si extraordinaire dans son activité



La peste à Marseille en 1720

introduit dans le commerce des millions de billets de monnaie de tous prix qui après avoir circulé pendant un an quelques mois ont été supprimés tout d'un coup, ce qui a ruiné une infinité de familles de toutes conditions et particulièrement les communautés religieuses qui ayant été remboursées de leurs ventes constituées en billets de monnaie, n'ont plus pour tout bien que du papier de nulle valeur : on a de plus par édit de constituer son argent ou ses billets de monnaie qu'au denier 50, ce qui a diminué près de deux tiers le revenu de ceux qui n'avaient que de ces sortes de biens...

Voilà le 1^{er} fléau dont Dieu s'est servi pour châtier le luxe et l'avarice des français et pour apprendre à tous le détachement des biens de la terre et que les véritables biens que l'on doit délivrer et rechercher, ce sont ceux de l'éternité que l'on doit placer ses trésors dans le ciel.

Le 2^{ème} fléau c'est la peste qui afflige depuis plusieurs mois la province ; elle

qu'on n'a pu s'empêcher de dire des personnes malintentionnées comme soldats de la ville était malheureusement garnie dans le dessein de faire leur main, le mirent par le moyen de fusées d'artifices en différents quartiers de la ville.

Triste spectacle le 26 mars 1720 : Quatre gentil hommes de la province de Bretagne savoir messieurs de Montlouis, du Coedic, de Talhouet le moine, le Marquis de Pontcalet eurent la teste tranchée sur un échafaud au Bouffay² à Nantes pour avoir, avec un grand nombre d'autres qui se sauvent en Espagne, conspiré contre le gouvernement de Philippe de Bourbon, duc d'Orléans, régent du Royaume... Dieu ait pitié de leurs âmes et veuille leur pardonner leur imprudence téméraire. » - Monnier, recteur de Soudan

Nathalie MAILLET

1 - Peau du vélot, veau mort-né, très fine et recherchée par les relieurs pour sa blancheur et sa douceur.

2 - Quartier de Nantes



MARIAGES HORS 07

Quand les Ardéchois se marient
hors de leur département

Tous les relevés concernant cette rubrique doivent
être adressés à :

Jean-Pierre PATTARD
150 route du Serre des Fourches
07210- St SYMPHORIEN sous CHOMERAC

ou

jean-pierre.pattard@wanadoo.fr

Trouvé, par hasard, par Suzanne CHABAS dans le relevé du CGV des BMS de la paroisse de GOULT (84).

30.09.1656 Mariage de **Antoine CHEILA** (+ 29.03.1664 au lieu dit « les beaumettes » à Goult.
Originaire du Vivarais), fils de Georges, originaire de AST (?), diocèse de Viviers et de **Laurence DESFERRES**, fille de Pierre Antoine et de Jeanne DELAPIERRE.
Le mariage a été célébré au lieu dit « les Beaumettes ».

Deux mariages envoyés par Jean-Marc PONS (SAGA 4116). Ces 2 mariages ont été célébrés en Algérie.

04.11.1863 Mariage de **Albert Toussain PONS** (Chandolas), fils de Alexandre et de Victoire Appollonie CHAT de Gravières (07) et de **Louise Sophie ROUSSEL** de Sanilhac, fille de Jean-Pierre et de Victoire ARZELIER.

Le mariage a été célébré à Abkour (Algérie).

04.07.1896 Mariage de **Jules BRUSSET** de Saint Marcelin (Vaucluse), fils de feu Louis Etienne et de Rose MEFRE de Saint Marcelin (Vaucluse). et de **Joséphine Clémentine PONS** de Chandolas (07), fille de Alexandre et de Victoire Appollonie CHAT de Gravières (07).

Le mariage a été célébré à Lecourbe (Algérie).

Des mariages adressés par Fernand ROUVIERE (SAGA 2790).

04.11.1893 Mariage du fils de **Louis Léon BAPTISTE** (° 24.04.1868 à St Michel d'Aurance (07) /+ 04.11.1893 à Rognonas (13)) et de **Marie Joséphine CHARRIER** de Saint Barthélémy le Meil (07).

Le mariage a été célébré à St Michel d'Aurance (07).

07.08.1920 Mariage de **Marius Elie BAPTISTE** (° 28.10.1895 à St Michel d'Aurance (07) / + 27.04.1972 à Frontignan (34)) et de **Germaine Augustine RICHARD**.

Le mariage a été célébré à Tarascon (13).

26.04.1924 Mariage de **Henri Séraphin BAPTISTE** (° 29.01.1899 à St Michel d'Aurance (07) / + 14.08.1969 à Rognonas (13)) et de **Marthe Jeanne GONTIER**.

Le mariage a été célébré à Rognonas (13).

27.01.1940 Mariage de **Eugène Séraphin BAPTISTE** (° 15.11.1905 à St Michel d'Aurance (07) /+ 11.11.1975 à Villeurbanne (69)) et de **Alice CARRERE**.

Le mariage a été célébré à Caluire & Cuire (69).

04.09.1937 Mariage de **Louis Marius Joseph BAPTISTE** (° 24.04.1910 à St Michel d'Aurance (07) / + 14.04.1956 à Rognonas (13)) et de **Maria Marguerite CHARRIER**.

Le mariage a été célébré à Grandieu (48).

.../...



*Claudette ARNAUD, de Saint-Paul-trois-Châteaux
nous propose des mariages hors Ardèche de sa famille*

Epoux

Nom : CHANNAC
Prénoms : Victor
O : 28 décembre 1821 à St Genest de Beauzon 07
X : 13 août 1846 à Villié-Morgon 69
† : à Tizi Reniff
Prénoms du père : Jean
Nom de la mère :
Prénoms de la mère :

Epouse

Nom : VATOUX
Prénoms : Elisabeth
O : 19 août 1822 St Etienne de Chalaronne 01
X : 13 août 1846 à Villié-Morgon 69
† : assassinée le 15 février 1878 à Tizi Reniff
Prénoms du père :
Nom de la mère :
Prénoms de la mère :

Epoux

Nom : CHANNAC
Prénoms : Jean-François
O : 04 novembre 1824 à St Genest de Beauzon 07
X : 19 mars 1849 à Nîmes 30000
† : 20 septembre 1892 comté de Kern Californie
Prénoms du père : Jean
Nom de la mère : PAYAN
Prénoms de la mère : Victoire

Epouse

Nom : COLOMB
Prénoms : Sylvie
O : 23 décembre 1821 Fabras 07
X : 19 mars 1849 à Nîmes
† : 21 octobre 1882 Marseille 13000
Prénoms du père : Jean-Antoine
Nom de la mère : ROURE
Prénoms de la mère : Marguerite

Epoux

Nom : CHANNAC
Prénoms : Louis-François
O : 15 juin 1852 à Vallon-Pont-d'Arc 07
X : 22 octobre 1881 à Tizi Reniff (Algérie)
† : 2 juillet 1929 à Tizi Reniff
Prénoms du père : Jean
Nom de la mère : PAYAN
Prénoms de la mère : Victoire

Epouse

Nom : BEUCHERIE
Prénoms : Julie
O : 17 octobre 1860 à Tlemcen (algérie)
X : 22 octobre 1881 à Tizi Reniff
† : 22 octobre 1930 à Tizi Reniff
Prénoms du père :
Nom de la mère :
Prénoms de la mère :

Epoux

Nom : VALETTE
Prénoms : Louis
O : 20 décembre 1854 à Bollène 84
X : 23 février 1876 à Bollène 84
† :
Prénoms du père :
Nom de la mère :
Prénoms de la mère :

Epouse

Nom : CHANOUE
Prénoms : Marie-Louise
O : 25 août 1856 à Vallon-Pont-d'Arc 07
X : 23 février 1876 à Bollène 84
† :
Prénoms du père : Victor
Nom de la mère : VATOUX
Prénoms de la mère : Elisabeth

Epoux

Nom : PLANCHE
Prénoms : Eugène
O : 2 février 1837 à Etable 73
X : 10 janvier 1866 à Bollène 84
† :
Prénoms du père :
Nom de la mère :
Prénoms de la mère :

Epouse

Nom : BOUCHET
Prénoms : Joséphine
O : 22 septembre 1844 à Sampzon 07
X : 10 janvier 1866 à Bollène 84
† :
Prénoms du père :
Nom de la mère :
Prénoms de la mère :

*Chers lecteurs, vous pouvez également nous envoyer les mariages hors 07 de votre généalogie,
ils seront publiés dès que possible.*



QUESTIONS

FAMILLES

14/04/101 - AUTERNAUD/POULENARD (OTERNAUD)

Rech. rég. Vaudevaut, toutes informations sur Blaise Joseph AUTERNAUD x Marie POULENARD d'où Paule AUTERNAUD y°28/01/1820, Antoine AUTERNAUD y°18/01/1824 et Victoire AUTERNAUD y°31/10/1826.

Patricia POULENARD

14/04/102 - POULENARD ? / CLUZEL

Rech. rég. Vaudevaut. Pouvez-vous éclaircir ceci :

Marie CLUZEL y° 05/05/1787 fa de Claude et de Marianne BERNARD.

Marie CLUZEL yX 23/01/1810 à Jean François DEFOUR elle est fa de Claude et de Marianne POULENARD.

BERNARD ou POULENARD ?

Patricia POULENARD

14/04/103 - FOURCHAS/ACASSAT

Rech. rég. Issarlès, x, cm, ca 1640-1650 Pierre FOURCHAS à Antoinette ACASSAT.

Paul VERDIER

14/04/104 - BECQUE/MOULIN

Rech. rég. Saint-Cirgues-en-Montagne, x, cm, ca 1640-1650 Vital BECQUE à Catherine MOULIN.

Paul VERDIER

14/04/105 - CHARREYRE/VIALLE

Rech. rég. Sainte-Eulalie, x, cm, ca 1620-1630 Michel CHARREYRE à Marguerite VIALLE.

Paul VERDIER

14/04/106 - ROBERT/ROBERT

Rech. rég. Saint-Arcons-de-Barges (43), x, cm, ca 1620-1630 Michel ROBERT à Jeanne ROBERT.

Paul VERDIER

14/04/107 - MUSNIER/TEISSIER

Rech. rég. Landos (43), x, cm, ca 1620-1630 Claude MUSNIER à Antoinette TEISSIER.

Paul VERDIER

14/04/108 - TARDY du Bois / GRANJON (ou GRANGEON)

Rech. rég. de Vanosc, cm ca1575, x et acs, Jean TARDY du BOIS, marchand au Seuve (Saint-Genest-Malifaux (42)), procureur d'office, + 1621, à Isabeau GRANJON (ou GRANGEON), ° Vanosc ? ca1550, test. 06.03.1635 ; d'où Durand, Sgr de Montbel, officier de l'Artillerie de France.

Raymond BARGILLAT@

14/04/109 - DUMAS / CHENIVESSE

Rech. Reg. Gras, x, cm, ca 1665 Jean DUMAS à Peyronne CHENIVESSE.

Robert VERDET@

14/04/110 - DESSERRE / DELAUZUN

Rech. Reg. Gras, x, cm, ca 1600 Jean DESSERRE à Catherine DELAUZUN.

Robert VERDET@

14/04/111 - SIMON / HELLY

Rech. Reg. Gras, cm François SIMON y x 28/04/1680 à Françoise HELLY.

Robert VERDET@

RÉPONSES

FAMILLES

14/03/112 BESSET/BOS

Mariage à St Romain le Désert (Mars) le 06/01/1811.

Jacques enfant naturel de Lyon, âgé de 21 ans et 4 mois, domicilié à St Romain.

Jeanne BOUX âgée de « vingt un cinq », domiciliée à Gourgouras fa Antoine x Marie ALIBERT.

En fait ce n'est pas BOUX mais BOS 23/01/1781 mariage à St Jeurs (43) Antoine BOS fs + Jean x Catherine BOURLE de St Julien Boutières.

Marie ALIBERT fa Joseph x + Marianne PERBET de St Jeurs.

Compléments :

Mariage à St Julien Boutières le 22/11/1803 de Jean GALIARD x Marianne BOS fa Antoine x Marie ALIBERT Mariage au Chambon-sur-Lignon le 18/02/1830 de Jean Pierre BOS fs + Antoine (+ 08/1822 à Gourgouras) X + Marie ALIBERT (+ aux Vastres) avec Marie TERRIER.

Baptêmes par le curé des Vastres :

17/08/1817 - Jeanne Elisabeth BESSET née le même jour fa Jacques x Jeanne BOS des Brus (St Romain).

Parrain : Antoine BOS Marraine : Elisabeth BOS, oncle et tante de Gourgouras 19/07/1818 - Pierre BOS né il y a 8 jours fs Antoine x Jeanne VIALARD des Brus (St Romain).

Parrain : Pierre DAUDET Marraine : Jeanne BOS sa tante (tous deux des Brus) Note : Il est précisé dans les deux actes que la paroisse de St Romain est en manque de prêtre .

(depuis 1 an en 1817 et depuis 2 ans en 1818).

Frédérique MOUNIER@

NDLR : Ci-après des réponses faites par Robert CHENIVESSE, relecteur de la revue.

14/04/109 - DUMAS / CHENIVESSE

M^e Claude DUSERRE not à Gras 2E ML 689.

cm 15/02/1665 Gras entre Jean DUMAS fs à Jean et à Louise TAILHAND de Gras, et Peyronne CHENIVESSE fa à Nicolas et à Françoise DESSERRES du même lieu.

14/04/110 - DESSERRES / DELAUZUN

M^e Jean du SAULT not à St Montan 2E 1687.

cm 30/06/1602 Gras Jean DESSERRES fs à + Claude et Philippe GRAMAIZE de Gras, et Catherine DELAUZUN fa à + Vincent et à Louise OZIOL du même lieu.

14/04/111 - SIMON / HELLY

Pas trouvé cm, mais par recoupement: François SIMON était fs de Claude de St Thomé et de probablement Marie VALLOS de St Maurice d'Ibie; et Françoise HELLY était fa d'Olivier et de Louise DESSERRES de Gras.

Rencontres à Eclassan

Ce fut une réunion plein d'imprévus qui nous attendait en cet après-midi du lundi 3 novembre 2014 à Eclassan. En effet, Henri Sévenier, Nathalie Maillet, et moi-même avions répondu présent à cette nouvelle invitation de monsieur Marcel Volle le président de la SDAE (Syndicat des anciens exploitants agricoles), qui organisait ce nouveau rendez-vous sur la



généalogie. Ce fut sous une pluie battante que nous nous sommes installés dans une salle mise à notre disposition par la commune. Mais, comble de malheur, l'orage avait privé d'électricité tout le village d'Eclassan ce qui nous a obligé à improviser dans une semi-pénombre, sans aucun éclairage, sans chauffage, sans rétro-projecteur, et sans pouvoir ouvrir tous les volets électriques !

Mais une vingtaine de courageux avait tout de même bravé les intempéries, ce qui nous a bien réchauffé le cœur.

C'est donc devant une assemblée assidue que nous avons pu faire notre présentation sur la Généalogie et, au vu de toutes les questions

qu'on nous a posées, ce fut un après-midi sympathique et chaleureux qui s'est terminé dans la bonne humeur par le traditionnel verre de l'amitié, puis par le retour de l'électricité juste au moment de se séparer.

Freddy HOFFERT

REMARQUABLE !

Nous venons de recevoir une table contenant 10075 actes écrits dans 37 registres par le notaire Jacques Chalaye de Pailharès entre 1650 et 1694. Jean-Claude Bruyère est le rédacteur de la table ; il a commencé en Mars 2010.

Jacques BERGON

Un monument aux morts pour Intres

Il y a un siècle cette année débutait la Guerre de 1914-1918. Aussi, beaucoup d'événements commémoratifs organisés pour l'anniversaire de ce Conflit hors du commun.

Journée très froide et très pluvieuse en ce 11 novembre 2014 lorsque nous nous sommes rendus dans le petit village d'Intres, où Nathalie Maillet et moi-même étions invités pour assister à une cérémonie particulière. En effet, cette commune était l'une des deux d'Ardèche à ne pas avoir de Monument aux Morts pour la France. Pourquoi étions-nous invités ? Avec Nathalie Maillet nous avons apporté notre aide de chercheurs à Madame Catherine Faure la dynamique et sympathique Maire de cette commune, afin de retrouver ces 23 soldats qui ne sont jamais rentrés. Tâche compliquée par le fait qu'Intres n'étant devenue commune qu'en 1911, la totalité de ces Poilus était née à Saint-Julien-Boutières. Il a donc fallu travailler en étroite collaboration avec ces deux villages qui nous ont apporté toute leur aide, afin de dresser une liste complète. Quelle ne fut pas l'émotion générale que d'entendre pour la première fois les noms de ces enfants d'Intres, rappelés au souvenir de chacun par la voix des enfants de l'école. Mais le second moment fort de cette journée a été de dévoiler la magnifique plaque gravée sur bois de ces 23 noms, travail réalisé avec goût et qualité par un artiste local plein de talent. Intres possède donc désormais sa stèle des Morts pour la France, à laquelle la SAGA a été un peu associée par notre présence.



Freddy HOFFERT

ENTRETIENS SAGA

Josiane CHAREYRE



De nombreux changements étant survenus au sein du conseil d'administration de la Saga, au cours de ces dernières années, il nous a semblé opportun de reprendre la rubrique «Entretiens Saga». Le but est de vous présenter et de vous faire connaître les administrateurs de notre

association, leurs rôles et leurs responsabilités.

Aujourd'hui, c'est Josiane CHAREYRE, l'une de nos secrétaires que nous vous présentons.

HS : *Question classique et habituelle pour démarrer notre entretien : ton ascendance est elle entièrement ardéchoise ?*

JC : Dans l'état actuel de mes connaissances, je peux dire que mon ascendance est entièrement ardéchoise, au moins sur quatre générations, et ces ancêtres sont tous nés dans le centre de l'Ardèche.

HS : *Tes parents étaient commerçants, quels ont été les lieux où tu as vécu lors de ton enfance ?*

JC : J'ai passé mon enfance et une partie de ma jeunesse dans deux petites villes de la Drôme, d'abord à Saulce puis à Loriol.

HS : *Quel cursus scolaire as-tu suivi et quelle profession as-tu exercée ?*

JC : Après des études primaires à Loriol et des études secondaires tant à Loriol qu'à Valence, j'ai obtenu une maîtrise de droit avec un certificat de notariat à l'Université de Lyon. J'ai commencé à travailler dans un office notarial d'une petite ville de l'Ain car je voulais connaître tous les services. Puis j'ai passé le diplôme de notaire en travaillant et j'ai exercé en qualité de notaire assistant dans trois autres offices de la région lyonnaise. Au cours de ma carrière, j'ai beaucoup apprécié le contact avec les gens et le suivi de plu-

sieurs générations dans les familles. Ce fut une profession passionnante, mais aussi très absorbante.

HS : *Quel est ton lieu de résidence actuel ?*

JC : J'habite avec mon compagnon à Lyon, une ville pleine de charme autour de ses deux cours d'eau, très accessible avec les transports en commun, possédant de beaux monuments, avec de nombreuses manifestations tout au long de l'année, notamment les quais du polar, le festival de cinéma Lumière, le marché des soies, la fête des lumières, et en 2015, un festival de la rose.

HS : *Viens tu souvent en Ardèche ?*

JC : Effectivement, je viens très souvent voir mes parents en Ardèche et j'y retrouve aussi ma famille qui n'a pas quitté le département.

HS : *As-tu retrouvé les différents secteurs de tes origines ?*

JC : Non, je n'ai pas retrouvé tous les différents secteurs de mes origines car je suis la mauvaise élève de la SAGA. J'ai conscience qu'il faut aller très lentement pour ne pas faire d'erreurs mais je ne dispose pas d'assez de temps. Je dois avouer que j'ai un petit dossier de généalogie constitué d'informations, de conseils, de fragments d'arbre qui m'ont été très gentiment donnés par des membres de la SAGA.

HS : *Quels sont tes hobbies, tes centres d'intérêts, ton passe temps favori ?*

JC : J'ai du plaisir à apprendre. Depuis que je suis à la retraite, je me suis inscrite à l'université, en qualité d'auditeur libre, pour assister à des cours d'histoire de l'art. Et cette année, je participe aussi à des cours très intéressants de paléographie dispensés par la Société de Généalogie du Lyonnais et du Beaujolais. Puis j'aime bien visiter les musées et les monuments.

HS : *Dans quelles circonstances es-tu venue à la généalogie ?*

JC : Je trouve très intéressant de remonter vers les ancêtres grâce auxquels nous existons et de retrouver aussi les personnes qui en sont issues comme nous. J'étais en possession des livrets de famille de mes grands-parents et j'ai commencé à rechercher leurs parents.

HS : *Comment et quand es-tu devenue membre de la SAGA ?*

JC : Lors d'une visite aux Archives Départementales

à Privas, j'ai rencontré Hubert qui était présent et il m'a fait découvrir la SAGA et notamment la revue Origines Ardéchoises qui constitue le lien entre l'association et les adhérents. Je crois que c'était en 2005. Je dois dire que si j'avais été obligée de choisir une seule association, je me serais orientée vers la SAGA, car son objet est dans le prolongement de ma profession.

HS : *En quelle année es-tu entrée au Conseil d'Administration ?*

JC : Je suis entrée au conseil d'administration en 2012.

HS : *A ton avis, quelles actions notre association devrait elle entreprendre pour répondre aux attentes de nos adhérents ?*

JC : Il me semble que toute science nécessite une formation. Je pense que des adhérents pourraient être intéressés, d'une part, par des ateliers d'initiation à la généalogie pour acquérir une méthode et de la rigueur dans leurs recherches, et d'autre part, par des cours de paléographie, car la lecture des écritures anciennes devient vite très difficile.

HS : *Que penses tu des travaux réalisés, en cours et en projet, entrepris par nos bénévoles pour faciliter les recherches des adhérents ?*

JC : Je suis très admirative du sérieux et parfois de la passion avec lesquels les adhérents bénévoles de cette association effectuent leur travail depuis de si nombreuses années, d'abord sur l'état-civil, puis sur les actes notariés. Chacun a sa vie à organiser et ce n'est pas toujours facile de donner du temps aux autres. C'est un cadeau formidable qu'ils nous offrent. Sans

eux les recherches en généalogie ne seraient pas aussi accessibles et il y aurait beaucoup moins d'amateurs. Je trouve aussi remarquable la collaboration étroite qui s'est installée depuis de longues années avec les Archives Départementales et récemment avec le Diocèse de Viviers, ce qui permet une recherche totale en généalogie.

HS : *Secrétaire adjointe au bureau de la Saga, le Conseil d'Administration t'a confié la mission de préparer le dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique de notre association. Peux-tu nous en décrire les principales phases ?*

JC : Dans un premier temps le Conseil d'Administration a rédigé un exposé sur les activités de la SAGA pour justifier notre demande. Nous avons ensuite étudié les statuts type obligatoires pour une association reconnue d'utilité publique. Nous avons organisé une assemblée générale spécifique pour la refonte de nos statuts. Enfin nous avons rassemblé les divers documents demandés et adressé un dossier au ministère de l'Intérieur en vue de son étude et de son acceptation avec l'avis du Conseil d'Etat.

HS : *Grâce à tes compétences professionnelles et à la rigueur de ton travail, le but que nous nous étions fixé a été atteint et confirmé par le décret du ministère de l'Intérieur du 3 décembre 2013 qui a reconnu notre association comme établissement d'utilité publique.*

Merci Josiane d'avoir accepté cet entretien et merci pour ton implication au sein de notre association, que ta modestie a du mal à reconnaître.

Propos recueillis par Henri SEVENIER



PARUTION

L'auteur a passé son adolescence à Labégude dans un point hautement stratégique, le croisement de la route impériale et de la voie ferrée «le passage à niveau». Il vous propose une balade en textes et en images, reflet de la vie d'antan qui ravivera les souvenirs des aînés. Les jeunes générations découvriront une période de vie trop vite oubliée et qui pourtant n'est pas si éloignée...

MERCUER à LABÉGUDE au fil du temps d'André ROUY
214p 25€+port chez l'auteur andre.rouy@free.fr

Travaux au local de la Saga

Délais respectés, par les artisans locaux, pour effectuer les travaux de menuiserie, d'isolation et de mise en conformité de notre installation électrique.

Du 1^{er} au 18 juillet, ils ont œuvré avec célérité, pour que notre local soit opérationnel le lundi 21 juillet.

Merci aux entreprises, Bouzol, Rioux de Chomérac et Soulier-Duny de Privas, pour le soin qu'ils ont apporté à leurs réalisations et à la protection de nos registres et de notre matériel.

Le montant total des travaux est de 11 710 euros ttc

Nous espérons que cette rénovation nous permettra de substantielles économies d'électricité et vous apportera un meilleur confort lors de vos recherches, grâce à l'amélioration du chauffage et de la climatisation.

Henri SEVENIER



Rencontres de Saint-Laurent-en-Royans

Le dimanche 5 Octobre 2014, nos voisins et amis d'Etudes Généalogiques Drôme Association, nous avaient conviés à leur rencontre annuelle qui avait lieu à Saint-Laurent-en-Royans. De nombreuses associations, drômoises et des départements voisins, étaient présentes. Une organisation parfaite et un public venu nombreux, ont permis à Claire, Robert et Jean-Jacques de présenter avec succès nos réalisations, et d'échanger de nombreuses informations.



heredis-online.com remplace planete-genealogie.com

A compter du 1^{er} janvier 2015, le site de planete-genealogie disparaît au profit de heredis-online.

Pour consulter planete-genealogie, il fallait installer un logiciel résident sur votre ordinateur. Heredis-online est un site web consultable directement sur internet.

Les possesseurs du logiciel Heredis 14 y ont accès depuis la page principale via le menu «Recherches».

Pour les autres, il suffit d'aller à www.heredis-online.com (le mieux est de le placer dans vos favoris).

Lors d'une recherche, vous aurez deux onglets de réponses :

Un pour les arbres en ligne, déposés par les utilisateurs, ils sont en accès libre.

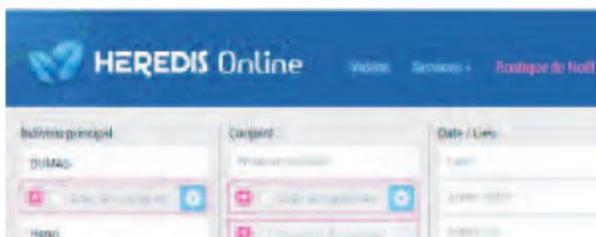
L'autre pour les actes en ligne, déposés par les associations, c'est là que vous trouverez les données des tables de la SAGA*. Vous y aurez accès si vous avez acquitté la redevance de 7€ pour l'année.

Moyennant un abonnement complémentaire désigné par «SERVICES +» auprès de BSD Concept, la société qui commercialise Heredis, vous pourrez bénéficier, entre autre, de recherches avec des variantes.

Vous pouvez également publier vos recherches et ainsi les partager avec les autres utilisateurs.

Si vous avez des difficultés d'utilisation, vous serez aidés par des forums, une FAQ (foire aux questions) et un contact par Email.

*Dont les données des notaires, voir p29



REMISES DE REGISTRES

LES OLLIÈRES - SUR - EYRIEUX



Les Ollières, où nous étions déjà le 14 décembre 2013 avec Jacques Tavenard, nous attendait en cette belle matinée ensoleillée de ce jeudi 6 novembre 2014 pour une seconde remise de volumes de la SAGA. En effet, en dupliquant les registres de l'état-civil Révolutionnaire de cette commune, Jacques Tavenard notre bénévole avait trouvé toute une série de pages d'actes paroissiaux reliés parmi ledit état-civil. Après l'avoir vérifié, il s'est avéré que c'était le complément exact de ce qui avait été trouvé en Mairie de Saint-Fortunat. Il n'en fallut pas plus à la SAGA pour réaliser rapidement un volume complet de tous les actes paroissiaux de 1742 à 1792 des Ollières, et qui comprenait aussi Dunière-sur-Eyrieux à l'époque. Nous avons ainsi eu le plaisir de remettre à Madame Hélène Baptiste le nouveau Maire, un exemplaire de ce travail qui sera le complément utile de tout ce qui existe sur cette commune.

S'ensuit une longue discussion sur tout le travail réalisé, l'Histoire, et la SAGA, bien sûr !

Freddy Hoffert

COLOMBIER-LE-JEUNE



Nous avons un temps très gris en cette matinée du samedi 15 novembre 2014, lorsque Nathalie Maillot et moi-même sommes montés à Colombier-le-Jeune pour la remise des 3 volumes réalisés par la SAGA sur cette commune. Mais quelle ne fut pas notre surprise d'être accueillis par Madame Delphine Comte-Deloche la nouvelle et sympathique Maire de cette commune, car tout son Conseil Municipal était présent soit environ une vingtaine de personnes. Il y avait également des représentants du Dauphiné Libéré, de l'Hebdo de l'Ardèche, et du Journal Tain-Tournon. Jamais une telle assemblée ne nous avait accueillis auparavant. La découverte de nos volumes a été le moment très fort de cet événement, car personne ne s'attendait à autant de travail réalisé avec une telle qualité. Et bien sûr ensuite les questions ont fusées de toutes part sur notre association et sur tout ce qu'elle réalise, ce

que de nombreux participants ignoraient. Et c'est autour d'un chaleureux verre de l'amitié fort apprécié de tous que cette matinée s'est achevée !

Freddy Hoffert

Rencontres de Saint-Marcel-d'Ardèche

A l'initiative de la Section des Anciens Exploitants de l'Ardèche (SDAE), et de son président Marcel VOLLE, nous avons organisé une après-midi d'initiation à la généalogie le vendredi 5 décembre 2014 à St-Marcel-d'Ardèche. Henri SEVENIER et Madame, accompagnés de Jacques DUMAS ont animé la réunion, en présence de Fernand LAVILLE et Nicole VALLET, président et vice-présidente de l'Amicale des Généalogistes d'Ardèche du Sud.

Cette rencontre, riche en échanges sera renouvelée dans d'autres communes de notre département en 2015.



Le congrès d'été de la SAGA se tiendra le

**Judi 6 août 2015
à CHANÉAC**

Informations complètes prochainement dans la revue et sur notre site Internet



Journées très chargées pour les bénévoles, qui ont assuré les permanences au local de la SAGA à Chomérac. Ils ont eu fort à faire pour renseigner et guider un public venu très nombreux, découvrir les rudiments de la généalogie, ou essayer de trouver le maillon manquant à leur arbre généalogique. Les copies des registres de l'Etat-civil des registres paroissiaux, catholiques et protestants, et de la période révolutionnaire ont eu un gros succès, ainsi que les actes notariés consultables sur nos postes informatiques.

Notons la venue de Monsieur Coiraton, adhérent SAGA, et nouvel adjoint à la mairie de Chomérac, qui nous a honoré de sa visite.

Merci à Claire, Céline, Marilyne, Nathalie, Marie-Thérèse, Jean-Pierre et Freddy, pour les conseils qu'ils ont prodigués à nos visiteurs, à Hubert pour son diaporama sur la reliure, et à nos tout nouveaux adhérents, que nous sommes heureux d'accueillir au sein de notre association.

Henri SEVENIER

LA GÉNÉALOGIE DES NOTAIRES

Les Archives Départementales de l'Ardèche ont entrepris le recensement de tous les notaires ardéchois, mais surtout, leur «généalogie». C'est à dire connaître de qui ils tenaient leur charge, et à qui ils l'ont transmise.

Peut-être êtes-vous en mesure d'aider cette recherche ?

En effet, au cours de vos travaux, dans divers actes, vous rencontrez des notaires, avec des informations qui permettraient d'établir cette «généalogie». Prochainement les AD nous feront parvenir une trame de saisie de ces informations, sous forme d'un fichier Excel.

Nous vous tiendrons au courant.

La SAGA serait heureuse de participer à ces travaux qui fourniraient de nouveaux outils pour les généalogistes.

D'autant que le résultat serait mis en ligne sur Internet, à la disposition de tous.





Compte-rendu de la réunion de l'antenne parisienne de la SAGA du 23/09/2014

Les discussions de cette réunion ont tourné autour des armées et des trésors d'archives que cela peut constituer pour un généalogiste. Philippe GAUTHIER nous a fait un topo sur les bataillons de l'Ardèche dont il a consulté les dossiers. Il a bien voulu nous en préparer le texte reproduit ci-dessous.

Contrôles des bataillons des volontaires de la garde nationale en 1792

Le Service Historique de la Défense (SHD) conserve dans ses archives du château de Vincennes les registres établis en 1792/1793 pour les volontaires nationaux recrutés dans le cadre de l'article 14 de la loi du 15 juin 1791.

Pour l'Ardèche, les volontaires furent répartis en quatre bataillons et chacun d'entre eux fait l'objet d'un registre grand format de 560 pages. Il contient la liste des jeunes ardéchois qui se sont engagés avec les renseignements suivants :

Dans la 1^{ère} colonne, nom et prénom, nom et prénom des parents, année et commune de naissance, taille (en pieds, pouces et lignes) ;

Dans la 2^e colonne, la date d'engagement (la plupart le 1^{er} juillet 1792) ;

Dans la 3^e colonne, le grade ou le numéro de la compagnie pour les simples soldats ;

Dans la 4^e colonne, la date de démission ou de décès (cette colonne est rarement renseignée).

J'ai consulté le registre du 1^{er} bataillon, renseigné sur 165 pages. La page de garde est datée et signée de Briançon le 18 juin 1793. Les volontaires sont listés sans ordre apparent, mais le registre contient à la fin une table alphabétique par noms. Quasiment tous sont jeunes, nés entre 1767 et 1774 et viennent de toute l'Ardèche. Il y a probablement parmi eux des protestants, ce qui peut aider à compléter leur état-civil.

Comme je m'intéresse particulièrement à Villeneuve-de-Berg, j'ai relevé systématiquement les volontaires nés dans cette commune. J'en ai trouvé 27.

Certains ont fait une belle carrière militaire, ainsi François Clet Lejeune, enregistré comme capitaine des grenadiers dans ce registre des volontaires. Il fera ensuite les campagnes d'Italie et d'Égypte avec Bonaparte, et sera tué au siège de Jaffa (Palestine) le 7 mars 1799. Il était alors colonel commandant la 22^e brigade d'infanterie.

les cotes de ces registres consultables à Vincennes :

16 YC 34 : Volontaires nationaux de l'Ardèche, 1^{er} bataillon

16 YC 35 : Volontaires nationaux de l'Ardèche, 2^e bataillon

16 YC 36 : Volontaires nationaux de l'Ardèche, 3^e bataillon

16 YC 37 : Volontaires nationaux de l'Ardèche, 4^e bataillon

Philippe GAUTHIER

Ces documents peuvent être une source pour les recherches en généalogie.

François CROZE, Secrétaire de séance

Note:

L'Antenne SAGA/Île de France propose d'effectuer, pour les adhérents de la SAGA, des recherches de documents dans les Archives de la Région Parisienne.

Les demandes, rédigées de manière précise (lieu, type d'acte, date, nom, prénom, ...), sont à adresser à par courrier postal :

Alain Estéoule

82 rue du Général Leclerc

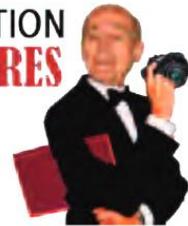
92270 BOIS-COLOMBES

ou par courriel :

alain.esteoule@orange.fr.

Pour contacter Guy Massot : massotguy@neuf.fr

OPERATION NOTAIRES



A ce jour, c'est plus de 1 100 000 photos qui ont été prises, soit 1860 registres.

Près de 300000 actes ont été analysés.

La base de Chomérac contient 85200 actes.

Une partie des données des relevés notariaux est en ligne sur Heredis Online.

Les adhérents SAGA abonnés à ce service y ont accès gratuitement.

Cela concerne

21951 contrats de mariage, que l'on retrouve désignés comme «actes de mariage»

28652 testaments ou donations, que l'on retrouve désignés «actes de décès»

Sachant que ce sont les registres qui nous attendent, je renouvelle mon appel pour des

RENFORTS pour nos prises de vues aux AD.

Me joindre à l'adresse Email ci-dessous

jbergmail-notaires@yahoo.fr

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
J 1	Jour de l'an	D 1	Ella	D 1	Fête des Gd-mères	M 1	Hugues	V 1	Fête du Travail	L 1	Justin ²²
V 2	Basile	L 2	Chandeleur ⁵	L 2	Charles le Bon ⁹	J 2	Sandrine	S 2	Boris	M 2	Blandine ○
S 3	Geneviève	M 3	Blaise	M 3	Guénoël	V 3	Richard	D 3	Philippe	M 3	Kévin
D 4	Odilon	M 4	Véronique ○	M 4	Casimir	S 4	Isidore ○	L 4	Sylvain ○ ¹⁸	J 4	Clotilde
L 5	Edouard ○ ⁷	J 5	Agathe	J 5	Olive ○	D 5	Pâques	M 5	Judith	V 5	Igor
M 6	Épiphanie	V 6	Gaston	V 6	Colette	L 6	L. de Pâques ¹⁴	M 6	Prudence	S 6	Norbert
M 7	Raymond	S 7	Eugénie	S 7	Félicité	M 7	J.-B. de la Salle	J 7	Gisèle	D 7	Gilbert
J 8	Lucien	D 8	Jacqueline	D 8	Jean de Dieu	M 8	Julie / Anne	V 8	Armistice 45	L 8	Médard ²³
V 9	Alix	L 9	Appoline ⁶	L 9	Françoise ¹⁰	J 9	Gautier	S 9	Pacôme	M 9	Diane ○
S 10	Guillaume	M 10	Amaud	M 10	Vivien	V 10	Fulbert	D 10	Solange	M 10	Landry
D 11	Paulin	M 11	ND de Lourdes	M 11	Rosine	S 11	Stanislas	L 11	Estelle ○ ¹⁹	J 11	Barnabé
L 12	Tatiana ²	J 12	Félix ○	J 12	Mi-Carême	D 12	Jules	M 12	Achille	V 12	Guy
M 13	Yvette ○	V 13	Béatrice ○	V 13	Rodrigue ○	L 13	Ida ¹⁵	M 13	Rolande	S 13	Antoine de Padoue
M 14	Nina	S 14	Valentin ♥	S 14	Mathilde	M 14	Maxime	J 14	Ascension	D 14	Elisée
J 15	Rémi	D 15	Claude	D 15	Louise	M 15	Paterne	V 15	Denise	L 15	Germaine ²⁴
V 16	Marcel	L 16	Julienne ⁷	L 16	Bénédictine ¹¹	J 16	Benoit	S 16	Honoré	M 16	J-F Régis ●
S 17	Roseline	M 17	Mardi-Gras	M 17	Patrice	V 17	Anicet	D 17	Pascal	M 17	Hervé
D 18	Prisca	M 18	Cendres	M 18	Cyrille	S 18	Parfait ●	L 18	Eric ● ²⁰	J 18	Léonce
L 19	Marius ³	J 19	Gabin ●	J 19	Joseph	D 19	Emma	M 19	Yves	V 19	Romuald
M 20	Sébastien ●	V 20	Aimée	V 20	Printemps ●	L 20	Odette ¹⁶	M 20	Bernardin	S 20	Silvère
M 21	Agnès	S 21	Pierre	S 21	Clémence	M 21	Anselme	J 21	Constantin	D 21	Été, Fête des Pères
J 22	Vincent	D 22	Isabelle	D 22	Léa	M 22	Alexandre	V 22	Emilie	L 22	Alban ²⁵
V 23	Barnard	L 23	Lazare ⁸	L 23	Victorien ¹²	J 23	Georges	S 23	Didier	M 23	Audrey
S 24	Fr. de Sales	M 24	Modeste	M 24	Catherine	V 24	Fidèle	D 24	Pentecôte	M 24	Jean-Baptiste
D 25	Conv. S. Paul	M 25	Roméo ☾	M 25	Annunciation	S 25	Marc	L 25	L. de Pentecôte ²¹	J 25	Salomon ☽
L 26	Paule ⁴	J 26	Nestor	J 26	AG SAGA	D 26	Alida ☽	M 26	Bérenger	V 26	Fête Dieu
M 27	Angèle ☽	V 27	Honorine	V 27	Habit ☽	L 27	Zita ¹⁷	M 27	Augustin	S 27	Fernand
M 28	Thomas d'Aquin	S 28	Romain	S 28	Gratran	M 28	Valérie	J 28	Germain	D 28	Irénée
J 29	Gildas			D 29	Gwaifys ☽ → ☽	M 29	Cat. de Sienna	V 29	Fête des Mères	L 29	Pierre, Paul ²⁶
V 30	Martine			L 30	Aimée ¹³	J 30	Robert	S 30	Ferdinand	M 30	Martial
S 31	Marcelle			M 31	Benjamin			D 31	Visitation		

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
M 1	Thierry	S 1	Alphonse	M 1	Gilles	J 1	Thérèse de l'Enfant Jésus	D 1	Toussaint	M 1	Florence
J 2	Martinien ○	D 2	Julien	M 2	Ingrid	V 2	Léger	L 2	Défunts ⁴⁴	M 2	Viviane
V 3	Thomas	L 3	Lydie ³¹	J 3	Grégoire	S 3	Gérard	M 3	Hubert ○	J 3	François-Xavier ○
S 4	Florent	M 4	J.-M. Vianney	V 4	Rosalie	D 4	François ○	M 4	Charles B.	V 4	Barbara
D 5	Antoine	M 5	Abel	S 5	Raïssa	L 5	Fleur ⁴⁰	J 5	Sylvie	S 5	Gérald
L 6	Mariette ²⁷	J 6	Congrès SAGA	D 6	Bertrand	M 6	Bruno	V 6	Bertille	D 6	Nicolas
M 7	Raoul	V 7	Gaëtan ○	L 7	Reine ³⁶	M 7	Serge	S 7	Carine	L 7	Ambroise ⁴⁹
M 8	Thibaut ○	S 8	Dominique	M 8	Adrien	J 8	Pélagie	D 8	Geoffroy	M 8	Elfried
J 9	Amandine	D 9	Amour	M 9	Alain	V 9	Denis	L 9	Théodore ⁴⁵	M 9	P. Fournier
V 10	Ulrich	L 10	Laurent ³²	J 10	Inès	S 10	Ghislain	M 10	Léon	J 10	Romarc
S 11	Benoît	M 11	Claire	V 11	Adelphé	D 11	Firmin	M 11	Armistice 1918 ●	V 11	Daniel ●
D 12	Olivier	M 12	Clarisse	S 12	Apollinaire	L 12	Wilfried ⁴¹	J 12	Christian	S 12	Jeanne-F. de Chantal
L 13	Henri ²⁸	J 13	Hippolyte	D 13	Aimé ●	M 13	Géraud ●	V 13	Brice	D 13	Lucie
M 14	Fête Nationale	V 14	Evraud ●	L 14	Materne ³⁷	S 14	Juste	S 14	Sidoine	L 14	Odie ⁵⁰
M 15	Donald	S 15	Assomption	M 15	Roland	J 15	Thérèse d'Avila	D 15	Albert	M 15	Ninon
J 16	ND du Mt Carmel ●	D 16	Armel	M 16	Edith	V 16	Edwige	L 16	Marguerite ⁴⁶	M 16	Alice
V 17	Charlotte	L 17	Hycinthe ³³	J 17	Renaud	S 17	Baultouin	M 17	Elisabeth	J 17	Judicaël
S 18	Frédéric	M 18	Hélène	V 18	Nadège	D 18	Luc	M 18	Aude	V 18	Gatien ☽
D 19	Arsène	M 19	Jean Eudes	S 19	Emilie	L 19	René ⁴²	J 19	Tanguy ☽	S 19	Urbain
L 20	Marina ²⁹	J 20	Bernard	D 20	Davy	M 20	Adeline ○	V 20	Edmond	D 20	Théophile
M 21	Victor	V 21	Christophe	L 21	Mathieu ☽ ³⁸	M 21	Céline	S 21	Présent. à Marie	L 21	Hiver ⁵¹
M 22	Madeleine	S 22	Fabrice ☽	M 22	Maurice	J 22	Salomé	D 22	Cécile	M 22	Fr.-Xavière
J 23	Brigitte	D 23	Rose	M 23	Automne	V 23	Jean de C.	L 23	Clément ⁴⁷	M 23	Armand
V 24	Christine ☽	L 24	Barthélémy ³⁴	J 24	Thécle	S 24	Florentin	M 24	Flora	J 24	Adèle
S 25	Jacques le Majeur	M 25	Louis de F.	V 25	Hermann	D 25	Enguerran ← ☽	M 25	Catherine ○	V 25	Noël ○
D 26	Anne	M 26	Natacha	S 26	Côme	L 26	Dimitri ⁴³	J 26	Delphine	S 26	Etienne
L 27	Nathalie ³⁰	J 27	Monique	D 27	Vincent de Paul	M 27	Emeline ○	V 27	Séverin	D 27	Jean l'Apôtre
M 28	Samson	V 28	Augustin	L 28	Vencesla ○ ³⁹	M 28	Simon	S 28	Jacques de la Marche	L 28	Innocents ⁵²
M 29	Marthe	S 29	Sabine ○	M 29	Michel	J 29	Narcisse	D 29	Saturnin, Avent	M 29	David
J 30	Juliette	D 30	Fiacre	M 30	Jérôme	V 30	Bienvenue	L 30	André ⁴⁸	M 30	Roger
V 31	Ignace de Loyola ○	L 31	Aristide ³⁵	S 31		S 31	Quentin	J 31		J 31	Sylvestre

NOS REGISTRES



La SAGA a été la première association généalogique à entreprendre la reproduction intégrale des anciens registres paroissiaux couvrant 380 communes de l'Ardèche, soit près de 2000 registres. Chaque registre, numérisé, a été agrémenté d'une table analytique. Ceux-ci peuvent être consultés sur place, dans notre local de Chomérac, voir page 2. Les images numérisées peuvent être consultées librement sur le site Web des Archives Départementales à <http://www.ardèche.fr/education-culture-jeunesse-sports/archives-departementales/consultation-en-ligne>. Les tables sont accessibles par internet, voir page 2. Enfin ces registres peuvent être commandés en prêt selon les modalités suivantes :

Prêt des registres

Commande : Seuls les adhérents peuvent commander par courrier à la SAGA BP N°3 - 07210 CHOMERAC, 2 volumes maximum simultanément. L'envoi suivant n'est fait qu'au retour du précédent. Sauf pour la première commande, il est impératif d'utiliser les imprimés spéciaux "demande de prêt" fournis lors des envois.

Délais : La durée normale de consultation est de 8 jours, acheminement postal compris. Ce délai est porté à 10 jours pour 2 volumes.

Participation financière : 6€ par volume pour une semaine + frais de port en sus selon le poids.

La semaine supplémentaire 9€ par volume. N'oubliez pas au retour du ou des registres, de joindre la "fiche de prêt" et votre chèque de règlement.

Manipulation : Prenez le plus grand soin de ces registres. c'est un patrimoine précieux de l'Association. Renvoyez-les dans leur emballage d'origine.

La SAGA a mis en place un service de Questions-Réponses permettant à ses adhérents de pouvoir, par correspondance, poser des questions



pour faciliter leurs recherches et recevoir des réponses qui paraîtront dans la revue sous forme d'un cahier central jaune de 4 pages (ou plus si nécessaire).

Recommandations pour la présentation et l'expédition

Sur une ou plusieurs feuilles blanches au format A4. Texte au recto seulement. Plusieurs questions peuvent figurer sur une même page, en laissant de l'espace entre chacune pour des annotations. Une seule réponse par feuille. Laisser une marge de chaque côté. Les écrits doivent être si possible dactylographiés ou imprimés sinon écrire très lisiblement.

Questions, limitées impérativement à 5

Les questions non parues dans le N° en cours sont reportées au N° suivant sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Elles sont classées en deux rubriques : Généralités et Familles.

Rédiger le texte en précisant dans l'ordre : le ou les prénoms en minuscules, le patronyme en majuscules suivi d'un éventuel surnom ; ensuite les événements en respectant les abréviations.

Les lieux en minuscules, département entre parenthèses si hors 07 "y" précédant l'abréviation de l'événement indique que l'acte a été enregistré au même lieu que celui cité précédemment. Ensuite la date sous la forme jj.mm.aaaa (points séparatifs), pour le calendrier républicain, mois en lettres, année en chiffres romains.

Toujours indiquer une date, même approximative avec la mention ca, av ou ap placée avant la date. Toujours indiquer un lieu, même supposé ou du moins une zone.

o : né(e) à... le...	+ : décédé le	fa : fille (<i>filia</i>)) (: divorcé(e)
b : baptisé(e) le... à...	ca : environ, vers (<i>circa</i>)	cm : contrat de mariage	c : cité en...
x : marié(e) à... le...	av : avant	not. : notaire	RPR : protestant
x1 : 1er mariage le... à...	ap : après	asc. : ascendance	y : répétition du lieu précédent
	fs : fils (<i>filiius</i>)	desc. : descendance	

Réponses : Porter en haut et à gauche de la feuille le N° et le titre de la question à laquelle vous répondez

Questions et réponses doivent être envoyées directement à la SAGA, avant le **1^{er} février 2015**

BP3 - 07210 - Chomérac ou par Email saga3@wanadoo.fr

SERVICE d'Entraide SAGA

Ce service de recherche aux AD de Privas est strictement réservé aux adhérents. Il n'a pas pour vocation de se substituer aux généalogistes professionnels. Il peut permettre de débloquer une recherche. Ce service étant facilement engorgé par le nombre de demandes, voici les modalités de son fonctionnement qui devront être impérativement respectées :

Chaque demande doit être accompagnée du **numéro d'adhérent** ainsi que d'une **enveloppe 16x23 timbrée pour 50g** (0,88€) et portant l'**adresse du demandeur**.

Chaque courrier, limité à **1 par mois**, ne doit pas excéder **3 recherches d'acte**, ou bien **5 reproductions d'actes connus**.

Cependant, avant d'utiliser ce service, tentez une recherche par la rubrique "La Bouteille à la Mer", ou bien si l'acte peut être trouvé dans les registres SAGA, par l'emprunt du registre selon les modalités ci-dessus.

Les demandes ne doivent être transmises que par courrier postal à la SAGA - Service d'Entraide BP N°3 - 07210 CHOMERAC.

Une participation forfaitaire aux frais vous sera demandée : base forfaitaire de **3€ par acte**, un supplément de **2€ pour la reproduction d'une page**, et de **1€ par page supplémentaire**.

N'adressez pas de règlement à l'avance, le montant de votre participation vous sera communiqué avec la réponse.

Dans le cas où l'acte ne serait pas trouvé, de nouvelles pistes de recherche pourraient vous être proposées.

Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

SAGA BP 3 - 07210 CHOMERAC

04 75 64 84 13 ou 09 66 42 02 98

saga3@wanadoo.fr

Dans notre local de Chomérac, vous avez accès :

- Aux **fac-similés**, agrémentés de tables alphabétiques des registres des BMS, registres protestants, registres de l'Etat-civil de la période révolutionnaire 1792-1803 (en cours).
- A la **recherche d'actes notariés**, sur deux terminaux d'ordinateur dans notre base (en cours), avec la possibilité de réaliser des photocopies de ces actes.
- Aux **ouvrages** édités par la SAGA (en vente)
- Aux **revues** éditées par la SAGA (en vente)
- Aux **conseils et aides** de notre agent permanent Hubert DALLARD.
- A **Internet** pour des recherches sur le site des Archives Départementales (ou autres).



La SAGA fait appel à des bénévoles pour numériser les documents anciens (Notaires, BMS, Etat-civil, compoix etc..) et pour analyser ces documents ; **s'adresser au bureau**.

La SAGA organise également sur demande des manifestations : conférences, formations à la recherche généalogique, animations péri-scolaires, utilisation de logiciels spécialisés... **Se renseigner auprès du bureau**.

Horaires d'ouverture de nos locaux

du lundi au jeudi de 13h45 à 17h15

